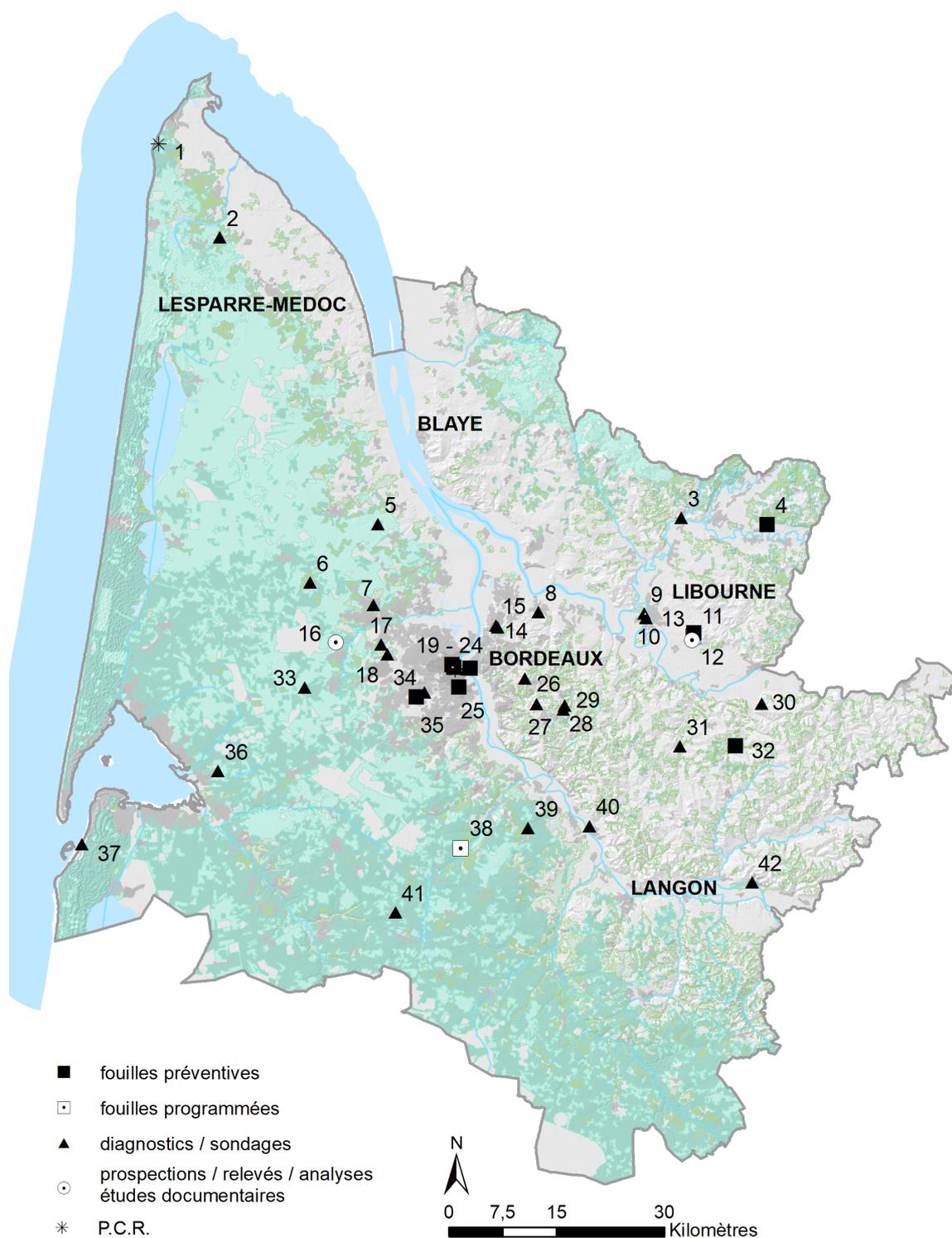


NOUVELLE-AQUITAINE GIRONDE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



N°						N°	P.
027596	AUDENGE	Domaine des Hélianthèmes	PONS-MÉTOIS Anne	INRAP	OPD	36	238
027540	AVENSAN	Carrière Cemex	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	5	238
027737	BÉGUEY	Bourg Nord	PONS-MÉTOIS Anne	INRAP	OPD	40	239
027331	BLASIMON	Abbaye Saint-Maurice	LEGAZ Amaïa	EP	FP	32	239
027709	BORDEAUX	99 Blvd Albert 1er	MARACHE Valérie	COL	FP	25	240
027774	BORDEAUX	ZAC Garonne-Eiffel, secteur Deschamps, phase 4b	ETRICH Christine	INRAP	FP	24	243
027678	BORDEAUX	ZAC Garonne Eiffel, secteur Deschamps, phase 6	ALCANTARA Aurélien	COL	OPD	23	245
027630	BORDEAUX	Place Gambetta	MASSON Juliette	COL	FP	19	247
027672	BORDEAUX	15 rue du Grand Rabbin Joseph Cohen	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PCR	20	248
027754	BORDEAUX	Tombeau présumé de Michel de Montaigne	REVEILLAS Hélène	COL	FP	22	248
027673	BORDEAUX	Place Pey-Berland	PIAT Jean-Luc	EP	FP	21	250
027625	CABANAC-ET-VILLAGRAINS	Mottes castrales	SOULARD Laura	BEN	FPr	38	250
027701	CARBON BLANC	Avenue de Bordeaux	TASSIN Aurélie	COL	OPD	14	250
027388	FARGUES SAINT HILAIRE	Déviation RD 936	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	26	251
027680	LE FIEU	Vignes du Juge	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	FP	4	252
027440	GUIPRES	Le Port	MORIN Vanessa	BEN	SD	3	252
027762	LIBOURNE	Place Joffre	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	10	252
027755	LIBOURNE	39 Rue JJ Rousseau Chapelle des Cordeliers	RAKOTONDRAMASY Marion	BEN	SD	9	253
027637	LIGNAN-DE-BORDEAUX	Eglise Sainte-Eulalie	PIAT Jean-Luc	EP	SD	27	253
027626	LUGASSON	Roquefort	ARD Vincent	BEN	SD	31	254
027761	MÉRIGNAC	33 avenue Marcel Dassault	ETRICH Christine	INRAP	OPD	18	257
027768	PESSAC	Place Cardinal, 2 rue Béranger	PONS-MÉTOIS Anne	INRAP	OPD	35	257
027749	PESSAC	Avenue Roger Chaumet	ALCANTARA Aurélien	COL	FP	34	257
027769	PUJOLS	Bourg	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	30	259
027705	QUEYRAC	Le Blanc et Beney	PONS-MÉTOIS Anne	INRAP	OPD	2	260
027811	LA RÉOLE	7 rue du Général Leclerc	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	42	260
027787	SADIRAC	Tioulet	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	29	261
027679	SADIRAC	Laurent Vidau	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	28	262
027719	SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC	Eglise Saint-Aubin	MASSON Juliette	COL	OPD	7	262
027316	SAINT-EMILION	4 Rue de l'Abbé Bergey	LEGAZ Amaïa	EP	FP	11	266
027669	SAINT-EMILION	La Madeleine	SAUVAITRE Natacha	EP	FPr	13	267
027631	SAINT-JEAN-D'ILLAC	La Vignotte	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	33	268
027740	SAINT-LOUBÈS	Rue Saint-Aignan	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	8	269
027703	SAINT-MAGNE	Lotissement Clos Marie Jeanne	ETRICH Christine	INRAP	OPD	41	269
027746	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Galaxie IV, avenue de Mazeau	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	17	270
027599	SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET	Carrière de Granulats Phase 1	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	39	270
027745	SALAUNES	Domaine de Bédillons	MATHIEU Trégré	INRAP	OPD	6	271
027812	TESTE-DE-BUCH	Dune du Pilat	JACQUES Philippe	BEN	SD	37	271

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9

Opération négative

**AUDENGE
Domaine des Hélianthèmes**

Le projet de construction d'un lotissement par la société PROGEFIM, est à l'origine de la prescription de diagnostic émise par les services de l'Etat.

La commune d'Audenge est localisée sur le bassin d'Arcachon, entre Biganos et Lanton, à 15 km à l'ouest de Marcheprime. La parcelle étudiée est située à l'extrémité est de la ville d'Audenge, elle est bordée au nord par la route de Bordeaux (D5E5) et à l'est par l'allée de Crabitère.

Sur l'emprise (accessible) de 50 668 m², 84 tranchées ont été réalisées représentant 438.58 m²

(6.5 % de la surface.) ; Le diagnostic a permis de mettre en évidence dans sept tranchées une dizaine de structures fosses ou fossés dont certaines pourraient être des chablis. Aucune occupation anthropique, pour les périodes anciennes, n'a été mise en évidence dans le cadre de ce diagnostic.

Pons-Métois Anne

*Époques médiévale,
moderne et contemporaine*

**AVENSAN
Carrière Cemex**

Le projet d'extension de la carrière Cemex a motivé la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive. La surface du projet qui porte sur une surface totale d'environ 17 ha répartie sur trois zones a été explorée au moyen de 220 sondages mécaniques disposés en quinconce. La phase terrain s'est déroulée entre le 4 et le 29 mars 2019.

Les terrains sont constitués d'espace de lande humide et sableuse où affleure le banc d'aliôs. Les terrains sous-jacent sont constitués de l'ancienne terrasse argileuse couvrant les niveaux de grave.

Les résultats se sont révélés assez modestes en terme de vestiges archéologiques. Seule la zone 3 située au nord de la carrière actuelle a révélé les témoins d'une petite occupation médiévale située entre la fin du XIVe siècle et le XVe siècle. Elle est caractérisée par de larges fosses, sans doute d'extraction d'argile, des séries de structures en creux,

petits trous de poteaux, fosses, ainsi que par des niveaux de sols ou d'occupation aménagés de graviers et d'argile avec possiblement des traces de murs en torchis. La céramique de consommation est issue des ateliers de Sadirac (Gironde) et de Barbezieux-Lamérac (Charente). Situées en bordure de la zone 3, les trois tranchées positives ont fait l'objet d'extensions qui ont permis de préciser la nature des vestiges et le potentiel archéologique de la zone, finalement assez bien circonscrite.

Sur l'ensemble du reste de la surface des parcelles, les quelques vestiges présents ne relèvent que de l'occupation moderne et contemporaine, signalée par quelques fossés de drainage et quelques traces de l'activité d'exploitation de la résine.

Ducournau Bertrand

BEGUEY

Bourg nord

Le projet de construction d'un lotissement est à l'origine de la prescription du diagnostic.

La commune de Beguey est localisée en Gironde sur la rive droite de la Garonne. Elle est limitrophe de la commune de Cadillac située au sud-est. Les parcelles étudiées s'étendent au sud-ouest de la commune non loin de l'église St Saturnin

Sur l'emprise de 13382 m², 21 tranchées ont été réalisées représentant 934,45 m² (7 % de la surface.)

La commune de Béguey, nommée avant la révolution, Saint Saturnin de Neyrac est riche de découvertes archéologiques antiques et médiévales, notamment près de l'église St Saturnin, des sépultures de la basse antiquité et du Haut Moyen âge et les vestiges d'une villa (abbé J. Labrie 1931 -Redeuilh 1941-1944 p. 37)

Le diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation gallo-romaine sans doute dès le 1^{er} siècle,

d'après le mobilier céramique associé. Cette occupation est matérialisée par des constructions dont demeurent les tranchées de récupération. Orientées nord-ouest/sud-est, elles sont localisées au sud-ouest de la zone étudiée. Elles possèdent la même orientation que les murs gallo-romains découverts par H. Redeuilh en 1937 et situées entre 20 et 80 m du site étudié. Six sépultures ont aussi été mises au jour dans le cadre de cette opération, elles sont vraisemblablement plus tardives comme tend à le prouver le coffre en tegulae de l'une d'entre elles (IIIe siècle ?). Elles viennent enrichir les découvertes funéraires faites à proximité de l'église St Saturnin et qui s'étendent chronologiquement du bas empire au haut moyen-âge.

Pons-Métois Anne

*Bas Moyen Âge,
Époque moderne*

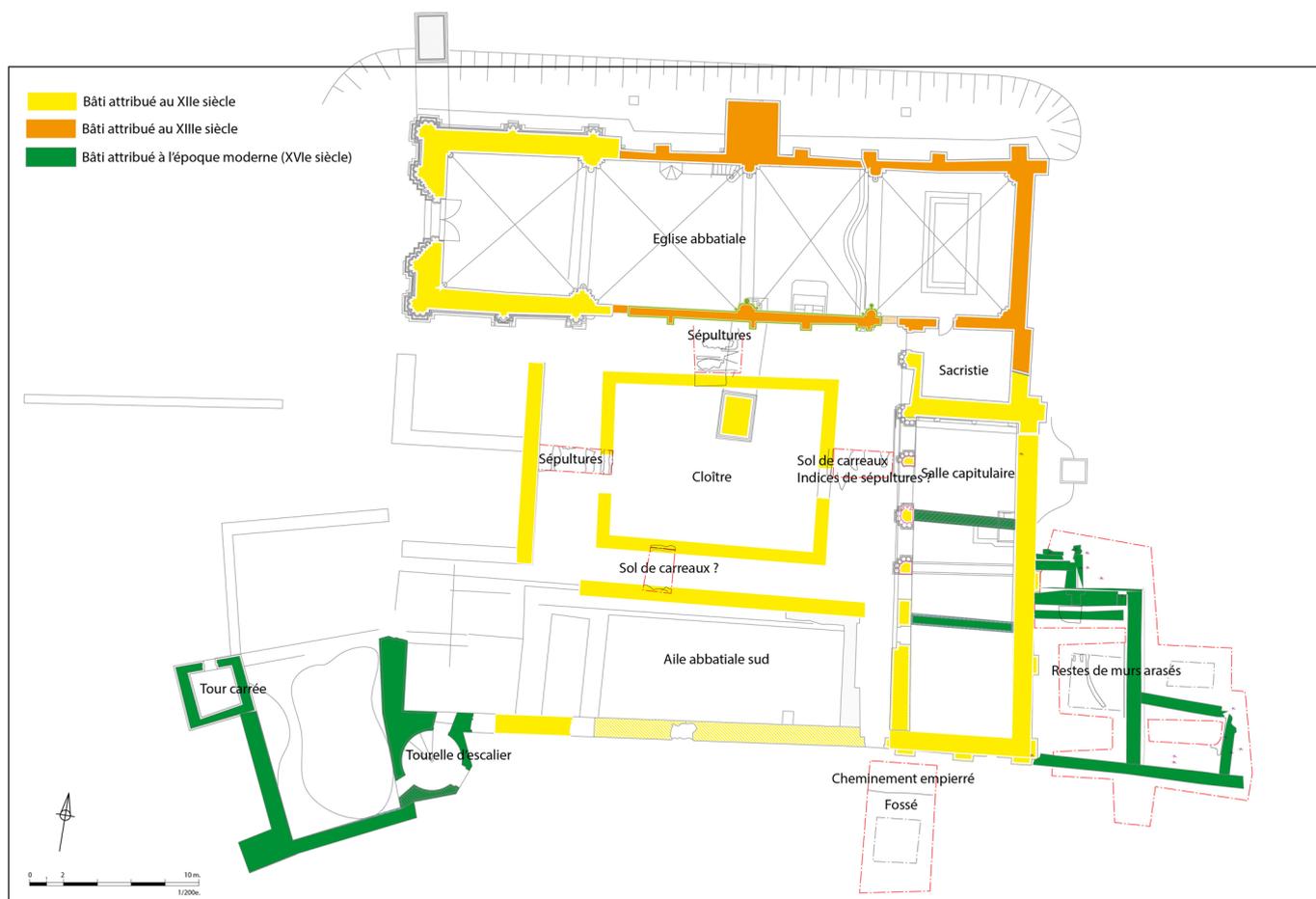
BLASIMON

Abbaye Saint-Maurice

Une opération archéologique a été prescrite réalisée lors de travaux de restauration de l'abbaye de Blasimon. L'objectif était de mener une reconnaissance de la largeur et du profil de fossés. Le sondage 1, ouvert au sud, a révélé une succession de remblais, contenant un faible mobilier daté du Bas Moyen Age au XIXe siècle. Un aménagement empierré a pu constituer la berge septentrionale du fossé ainsi qu'une zone de circulation depuis les bâtiments abbatiaux d'environ 2,8 m de largeur. Il comportait une rigole orientée est-ouest. Cette structure est installée dans un remblai attribué au XVe-XVIe siècle par la céramique qu'il contient. Ce cheminement est compatible avec l'ouverture présente entre l'aile sud et l'aile est des bâtiments conventuels modernes, ainsi qu'avec l'accès à la tourelle d'escalier. Le sondage 2, à l'est des bâtiments abbatiaux, a livré des vestiges de murs qui semblent avoir été arasés. Une épaisse couche de démolition, avec peut-être plusieurs dépôts successifs, comble les espaces entre les murs. Ceux-ci sont mal datés car seul un comblement de tranchée de fondation a livré de la céramique du Bas Moyen Age. Ils s'appuient sur les bâtiments abbatiaux mais leur mauvais état de conservation ne permet pas de comprendre comment ils s'articulaient avec ces-derniers. Cependant, l'absence de communication avec les bâtiments

abbatiaux semble exclure toute fonction monastique. S'agit-il de bâtiments annexes d'exploitation ou liés à une fonction défensive comme la tour et la tourelle à l'ouest ? Il est étonnant de constater que les murs révélés par le sondage 2 n'apparaissent pas sur les plans anciens connus, excepté sur un plan réalisé par l'architecte Girard en 1844. On peut supposer qu'ils ont disparus avant le XIXe siècle puisqu'aucune mémoire n'en est restée. Ils constituent peut-être les pendants orientaux des éléments défensifs qui ont persisté à l'ouest et sont peut-être représentés sur le plan de la commanderie de Sallebruneau daté de la fin du XVe siècle. Ce plan montre que l'abbaye de Blasimon, outre son insertion dans un réseau monastique médiéval, est aussi l'un des maillons d'un réseau défensif dans le contexte troublé de la fin du Moyen Age et des guerres de religion. Quatre sondages sont ouverts dans le cloître à l'occasion des creusements de réseaux d'évacuation des eaux pluviales. Ils ont permis d'observer les fondations des murets et le sol du cloître détruit, ainsi que des sépultures, parallèles aux ailes de l'ancien cloître, qui n'ont pas été fouillées. Elles sont en coffrage de pierres recouvert de dalles de calcaire, caractéristiques du Bas Moyen Age.

Legaz Amaia



BLASIMON - Abbaye - Levé 4 du 17.11.2017

Blasimon - Abbaye Saint-Maurice
Proposition de plan phasé (Sandra Malpelat et Amaia Legaz, Hadès, 2020)

Époque contemporaine

BORDEAUX

Jardin des Barrières - 99 Blvd Albert 1er

La fouille du Jardin des Barrières situé au 99 Boulevard Albert 1er à Bordeaux, a duré trois jours. Elle avait pour objectif de définir l'étendue et la nature d'un dépôt de pierres lithographiques. Ces dernières avaient été repérées un mois plus tôt, sous une allée du jardin, lors de travaux pour l'installation d'un réseau d'irrigation. Ces pierres étaient en bon état, la plupart étaient encore entières et les impressions encore parfaitement lisibles. Sachant que l'imprimerie a utilisé le procédé lithographique pendant un siècle environ, entre le milieu du XIXe et le milieu du XXe siècle, ces vestiges ne pouvaient appartenir qu'à un passé très récent.

Suite à la décision de l'État de procéder à l'exécution de l'opération archéologique et d'en désigner Valérie Marache comme responsable scientifique, un sondage de 25 m² a été ouvert et a montré que ces pierres avaient été rejetées lors d'un apport de remblais sur la parcelle avant que le jardin ne soit ouvert comme jardin municipal de la Ville de Bordeaux.

L'amoncellement de pierres visible dans le sondage occupe une surface de 15 m² et recouvre un autre

dépôt de gravas issus de la démolition d'un bâtiment contenant de nombreuses tuiles plates, quelques carreaux de potager de Fourmaintraux à Desvres, des tessons de faïence ainsi qu'une monnaie de 10 anciens francs de 1951 (cf. fig.). Les pierres lithographiques ont donc été jetées postérieurement à cette date. Les recherches menées d'après les photos aériennes de l'IGN indiquent plusieurs périodes de remblaiement possibles mais la plus probable est celle de 1969 lors de la construction des immeubles voisins (cf. fig.).

Les pierres lithographiques ont toutes été recueillies ce qui représente un poids total d'environ 6 tonnes. Il s'agit pour la plupart de pierres-mères qui ont dû être évacuées directement d'une imprimerie car ce sont les exemplaires originaux conservés par les imprimeurs pour pouvoir retirer des épreuves à la demande de leurs clients. Les sujets représentés sur les pierres extraites correspondent majoritairement à des étiquettes d'emballages alimentaires de marques locales datées de la première moitié du XXe siècle (fig.). Sur plusieurs, apparaît la signature de l'imprimerie C. Lacoste. Cette imprimerie a utilisé des presses lithographiques depuis



Bordeaux - 99 Blvd Albert 1er
Les pierres lithographiques peuvent être réutilisées presque à l'infini, mais certaines pierres mal effacées gardent le fantôme de l'impression précédente
(Cl. V. Marache, Bordeaux Métropole)



Bordeaux - 99 Blvd Albert 1er
 Vue du sondage en cours de fouille (cl. V. Marache, Bordeaux Métropole)

1929, puis elle est passée à la technique offset peu après la seconde Guerre Mondiale.

Le stock de pierres lithographiques recueillies pendant la fouille donne un échantillonnage des entreprises locales à travers l'éventail de la clientèle d'une imprimerie Bordelaise d'après-guerre. Il s'avère que l'histoire du commerce et de l'industrie locale contemporaine est assez mal documentée. Ainsi, l'étude de ces pierres peut contribuer à combler, en partie, certaines lacunes. C'est pourquoi, une base de données a été créée pour répertorier toutes les références inscrites sur les pierres afin d'en faire l'étude.



Bordeaux - 99 Blvd Albert 1er
 Emplacement du sondage localisé sur la photo aérienne de 1969
 (cliché n°8607 du 01/01/1969 www.ign.fr)

Marache Valérie

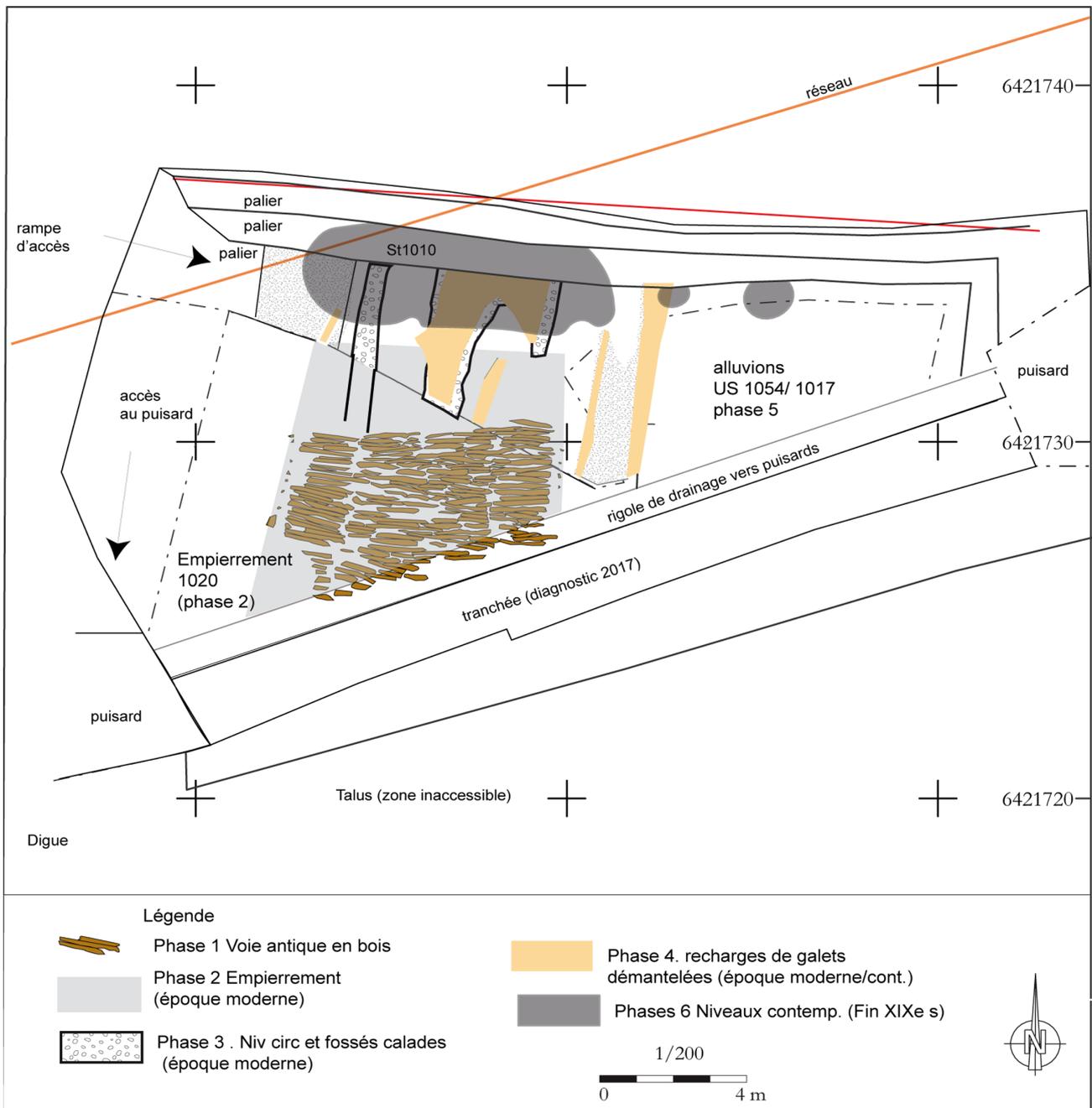
BORDEAUX

ZAC Garonne-Eiffel, secteur Deschamps phase 4b, Boulevard Jolio-Curie

Cette fouille préventive s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet d'aménagement implanté sur 127 hectares appartenant au quartier de la Bastide et plus précisément secteur Deschamps dont fait partie la ZAC de Garonne-Eiffel. Il s'inscrit au sein de la zone 4b qui correspond notamment à l'implantation des anciennes voies ferrées de la gare de l'État abandonnée à la fin du XXe siècle pour laisser place à une friche industrielle.

Les résultats de l'étude d'impact menée entre mars et juillet 2017 (Alcantara et Bonnenfant 2017), ont permis de mettre au jour un tronçon de voie qui se situe à l'extrémité orientale de la zone 4b sur la parcelle BN 12.

Plusieurs états ont été reconnus par le biais de recharges de matériaux successives qui reposent sur un platelage jalonné de piquets en bois. Les analyses



Bordeaux - 1 Boulevard Joliot-Curie
Plan général, toutes phases confondues

¹⁴C ont attribué une origine antique à cet aménagement ce qui a amené le service régional de l'archéologie à prescrire une fouille préventive sur une surface de 500 m² devant permettre de couvrir, au niveau inférieur, un tronçon d'environ 14 m de voie afin d'observer l'aménagement dans son intégralité. Son périmètre est délimité, au nord, par le lycée d'enseignement professionnel Trégey, le sud et l'est, par le boulevard Joliot-Curie.

La parcelle fouillée est localisée à Bordeaux, dans le lit majeur en rive droite de la Garonne, à environ 600 m de la berge actuelle du fleuve. D'après la topographie disponible à partir du RGEAlt à 5 m de l'IGN, ce secteur situé à environ 4 m d'altitude NGF fait partie du bourrelet alluvial longeant le lit mineur (« levée alluviale ») et borde une dépression marécageuse qui s'étend à l'est jusqu'au pied de la terrasse. L'ensemble du secteur est soumis aux crues exceptionnelles de la Garonne, dont la cote a dépassé 10 m en de nombreuses occasions au cours de la période historique.

Le décapage par le biais d'un engin mécanique muni d'un godet lisse est prévu en deux phases afin de ménager des paliers successifs conformément aux normes de sécurité en vigueur, le niveau inférieur apparaissant à 1,50 m NGF, soit à 2,80 m sous le sol actuel dont la cote se situe à 4,28 m NGF.

Il s'agissait donc en premier lieu d'étudier et de documenter le dispositif d'aménagement de la voie, notamment les éléments ligneux (platelage et piquets bordiers) et de procéder à un échantillonnage des bois à prélever afin de dater leur installation et d'étudier leur mise en œuvre. Le second objectif consistait à étudier précisément sa stratigraphie, sa mise en place et le phasage de ses différentes recharges en les corrélant avec le mobilier associé. Enfin, le dernier objectif visait à déterminer l'environnement de son implantation.

En dépit des conditions d'intervention défavorables dues à des aléas climatiques désastreux conjuguées au fait que l'emprise de la fenêtre n'ait pas été rebouchée à l'issue du diagnostic, les résultats se sont avérés enrichissants et ont permis de documenter les modes de construction des voies en milieu humide dans le contexte régional. Ce dernier a fourni peu d'exemples dans la littérature régionale, hormis un *cardo* mis au jour à la Cité Judiciaire (Sireix *et alii* 1995 p. 26) et surtout un tronçon attribué à la voie antique Bordeaux-Saintes connu sous l'appellation de « Chemin de Vie » mis au jour à Ambarès (Sion 1994 p. 56 et Drouyn 1861-1862, pp. 477-478). Au-delà de cet intérêt typo-chronologique, la fouille a montré la pérennité (ou la reprise) de son tracé à la période moderne. Cela sous-entend une volonté de maintien et d'entretien d'un axe de circulation qui structure l'espace en reliant les deux rives du fleuve par le biais de son port de passage situé dans son prolongement dont l'origine médiévale est attestée par les archives.

La voie en bois, étudiée sur une surface de 36 m² est organisée en deux parties distinctes. La première est constituée par un niveau horizontal élaboré en gaules et branches brutes très altérées d'aulne et de bouleau (US 1040). Ce platelage est bordé de chaque côté par un dispositif de palplanches (US 1044 et

1045) en merrains de chêne juxtaposés (les piquets du diagnostic), l'ensemble complet mesurant 7,60 m de large. En revanche aucun fossé bordier n'a pu être mis en évidence, les couches situées de part et d'autre de l'aménagement se poursuivant sans aucune rupture stratigraphique. La datation dendrochronologique a permis d'attribuer sa construction à l'automne-hiver 50-51 de notre ère et confirme donc son origine antique. L'examen des différents exemples de structures apparentées confrontées à celle mise au jour à Trégey montre que ce tronçon constitue un aménagement isolé et documente un nouveau type de dispositif, plus modeste, que les longs-ponts auxquels il aurait pu être initialement être apparenté.

La phase suivante correspond à une couche d'argile grise plastique interprétée comme un apport d'origine naturelle emballant des éléments anthropiques erratiques mêlant quelques rares tessons à du mobilier tardo-médiéval. Cette argile supporte un hérisson composé de gros blocs de calcaire d'origine locale issu des niveaux supérieurs des coteaux de l'Entre-deux-Mers. Ce soubassement est recouvert de recharges de sable et d'une calade partiellement conservée constituée de galets de rivière de petit module, calibrés de 2 à 5 cm, formant une surface de circulation très indurée de belle facture.

Le mobilier issu de la fouille de ces différents niveaux est homogène et s'illustre notamment par un important lot de fers de bovidés (17 pièces plus ou moins complète) associés à des fers d'équidés caractéristiques de la fabrication des ferrures qui ont cours au XVIII^e siècle.

Le réaménagement de la voie qui se plaque sur le tracé antique témoigne de sa pérennité dans le paysage mais également d'un regain d'intérêt pour le réseau routier. Celui-ci intervient dans le cadre de la politique de grands travaux initiés par Trudaine au XVIII^e siècle et montre que le chemin de Trégey a conservé une grande importance dans le flux des transports de voyageurs et de marchandises en palliant l'absence de pont sur la Garonne, malgré le développement du port de la Bastide situé plus au nord-ouest. S'il conserve un rôle de desserte locale pour l'acheminement des denrées viticoles à l'issue de la création du pont de Pierre en 1822, l'industrialisation du secteur et la création de la gare de l'État en 1896 sonneront le glas du *trajectum* à la fin du XIX^e siècle.

La découverte de ce tronçon marque un premier jalon avéré au départ de la Garonne. Il soulève également bien des questionnements quant à son statut et à son inscription au sein des grands itinéraires antiques en se heurtant à l'indigence des données archéologiques concernant leur organisation au débouché du *suburbium* du chef-lieu de Cité.

BORDEAUX

ZAC Garonne-Eiffel, secteur Deschamps phase 6, Cité de la Souys

Dans le cadre des travaux d'aménagement du secteur Deschamps de la ZAC Garonne-Eiffel, à Bordeaux, l'établissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux Euratlantique a déposé une demande de prescription immédiate de diagnostic d'archéologie préventive. Celle-ci couvre la totalité du secteur, soit un peu moins de 40 hectares. Il a été convenu, avec l'établissement, que la mise en œuvre de cette prescription suivrait l'avancée des projets d'aménagement et serait donc réalisé par phases.

La phase 6 correspond au projet de construction de bâtiments au sein de la future ZAC.

Treize tranchées ont été réalisées dans une emprise de 7524 m². Au sein de ce périmètre, quelques zones, au nord de l'emprise, n'ont pas pu être investiguées à cause de la présence de maisons non démolies et de contraintes d'accès aux jardins de celles-ci. De plus, des contraintes de pollution aux hydrocarbures étaient présentes à l'est du site. La surface sondée atteint ainsi un total de 868 m², soit 11,53 % de la surface prescrite.



Bordeaux - Garonne Eiffel, secteur Deschamps, ph 6
Aménagement de berges identifié sur le diagnostic de la phase 6 du secteur Deschamps (Cl.M. Lecat, Bordeaux Métropole).



Bordeaux - Garonne Eiffel, secteur Deschamps, ph 6
 Aménagement de berges identifié sur le diagnostic de la phase 6 du secteur Deschamps (Cl.M. Lecat, Bordeaux Métropole).

Les tranchées présentent en outre un élargissement quasi-systématique pour assurer la sécurité, compte tenu de la profondeur des vestiges.

Les vestiges rencontrés couvrent uniquement des chronologies récentes, à savoir les temps modernes et l'époque contemporaine. Ils permettent de restituer succinctement, dans le cadre d'une opération de diagnostic, la présence d'aménagements successifs en rive droite de Bordeaux.

L'époque moderne est seulement caractérisée par un aménagement de digue, correspondant au trait de berge de la Garonne visible sur un plan de 1761. La construction de l'aménagement de berge correspond à un empierrément permettant de stabiliser la rive. Il est consolidé à l'aide de pièces de bois (pieux, rondins et planches) permettant de maintenir la structure empierrée. Ce type d'aménagement est fréquent sur les rives de la Garonne à Bordeaux à partir de la fin du

XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle. Un alignement de pieux vers le fleuve a par ailleurs été observé en partie ouest de l'emprise et pourrait marquer la présence d'un débarcadère ou d'une cale perpendiculaire à la berge.

L'époque contemporaine est mieux documentée avec la présence de bâtiments domestiques installés au niveau de la Cité de la Souys et du passage Dulong, suite au remblaiement et à l'aménagement de la zone et du Quai Deschamps. La plupart de ces constructions ont perduré jusqu'à aujourd'hui et les niveaux présents témoignent essentiellement de l'occupation au cours du XIX^e siècle du secteur. Les niveaux d'occupation les plus anciens ne semblent pas être conservés et seuls les remblais de nivellement livrent du mobilier, parfois en abondance, du XIX^e siècle.

Alcantara Aurélien

Un diagnostic archéologique a été mené en 2016 par C. Doulan (CAP Bordeaux Métropole) en amont de travaux d'aménagements prévus sur l'ensemble de la place Gambetta, en plein centre de Bordeaux. Cette intervention a mis au jour un édifice monumental du II^e siècle (12,47 m NGF), abandonné à la fin du II^e siècle ou au III^e siècle, ainsi que des inhumations installées dans les terres de remblaiements liées à l'abandon du site (13,87 m NGF). Ensuite l'espace semble fréquenté au cours du Moyen Âge et jusqu'au XIV^e siècle, avec quelques fosses et une construction observées à 14,54 m NGF, aménagées à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle. À la fin du Moyen Âge, un fossé est ouvert dans les terres noires accumulées et apparaissant dès 15 m NGF. Cette structure est comblée vers la fin du XVI^e-début du XVII^e siècle, pour servir de dépotoir. Le terrain est nivelé (15,62 m NGF) et des talus de terre sont réalisés.

Au vu des résultats de ce diagnostic, une fouille a été prescrite sur trois lots d'aménagements : le lot 1 correspondant à la mise en place de bornes à verre, le lot 3 pour des plantations d'arbres et le lot 5 pour le local technique d'une fontaine.

Le lot 1, au nord-ouest de la place Gambetta, a entraîné une fouille sur des dimensions de 7 m de longueur, 3 m de largeur et 2,40 m de profondeur, et a livré des niveaux de démolition de la période gallo-romaine (vers 14 m NGF) sous des remblais médiévaux et modernes.

Le lot 3, sur le côté ouest et à l'angle nord-est de la place, comprenait trois fosses de 4,20 x 2,50 m sur 1,30 de profondeur et a livré des niveaux d'occupation pour les périodes médiévale, moderne et contemporaine, avec plusieurs maçonneries dont un mur en grande partie composé d'énormes galets (cf. fig. 1). Ce mur était probablement le sous-bassement d'un mur confectionné en matériaux périssables ; il fonctionnait



Bordeaux - Place Gambetta
Prise de vue vers le sud d'une structure bâtie en majeure partie de galets (J.Masson), mise au jour dans la zone ouest de la Place

avec un sol sur lequel ont été observés les éléments de démolition d'une toiture de tuiles. Une quarantaine de petites fosses (2,45 m x 2,45 m) au centre de la place n'ont livré que des remblais ou des unités très perturbées.

Le lot 5 a donné lieu à une fouille sur une surface de 8 m de longueur pour une largeur de 4 m et 3,90 m de profondeur. Située le long du côté est de la place Gambetta, cette fouille a permis la mise au jour, entre 13 et 14 m NGF, du fossé associé à l'enceinte édifiée au XIVE siècle (cf. fig.). Même si le fossé était connu dans cette zone, il n'avait jamais été observé de façon à pouvoir déterminer son profil et le caler convenablement

dans la topographie de cet espace. Ce fossé a été aménagé dans un apport d'argile calcaire jaune. Elle reposait sur des niveaux alto-médiévaux voire tardo-antiques, dont une voirie.

Tous ces éléments sont en cours d'étude et ne sauraient être des résultats définitifs. Ce qui est assuré, c'est que ces éléments vont permettre de livrer un plan, certes incomplet, mais plus fiable, des structures occupant antérieurement la place Gambetta, les plans anciens actuellement disponibles étant souvent très discordants en termes d'échelles et peu explicites.

Masson Juliette

BORDEAUX

15 rue du Grand Rabbin Joseph Cohen

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Elizagoyen Vanessa

Époque moderne

BORDEAUX

Tombeau présumé de Michel de Montaigne

À la suite de la « redécouverte » du tombeau présumé de Michel de Montaigne dans les sous-sols du Musée d'Aquitaine à Bordeaux en 2018, une demande d'opération de fouille programmée a été déposée auprès du service régional d'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Michel de Montaigne, décédé en son château du Périgord, a été inhumé sur place puis, quelques mois après, ses restes ont été déplacés et installés dans la chapelle du couvent des Feuillants à Bordeaux, aujourd'hui disparu, mais à l'emplacement duquel est installé le Musée d'Aquitaine. Au XIXe siècle, la destruction de la chapelle a entraîné quelques déplacements puis un nouveau tombeau a été édifié dans les sous-sols du Palais des Facultés construit à la place.

La première étape de l'opération a consisté en la numérisation de l'extérieur du tombeau, constitué de deux chambres superposées. La chambre supérieure a été ouverte et a permis de confirmer la présence d'un cercueil en bois déjà entraperçu lors des premières investigations en 2018, accompagné d'un cylindre en plomb. L'ensemble a pu être sorti sans dommage. Le cercueil et son couvercle porte les inscriptions « Michel de Montaigne » et « 24 : 12 : 80 ». Cette date correspond au moment où la chapelle du couvent des Feuillants a été vidée de ses défunts occupants, transférés provisoirement au cimetière de la Chartreuse à Bordeaux.

Le couvercle du cercueil a été ouvert et a laissé apparaître un contenant en plomb assez bien conservé,

les seuls dommages étant observables au niveau de la partie centrale. Les lacunes ont d'ailleurs permis la visualisation de plusieurs ossements en logique anatomique. La présence de ce contenant, dans un état convenable, est apparue comme une surprise en raison des descriptions de la fin du XIXe siècle, où il était décrit comme extrêmement abîmé, les ossements tous mélangés. Le cercueil en bois a donc été refermé afin d'éviter toute contamination et dégradation et pour laisser le temps de mettre en place une équipe élargie de spécialistes pour la suite de l'opération. Parallèlement, le cylindre en plomb a été ouvert, il a laissé apparaître un flacon en verre contenant sans doute le procès-verbal de réinhumation si l'on en croit les sources écrites. La chambre inférieure a également été ouverte, elle a livré un crâne et une mandibule dont l'appartenance à un seul individu n'est pas avérée. Ils reposent en position secondaire.

Les premiers résultats de cette opération apparaissent donc prometteurs et amènent maintenant à de nouvelles questions, comme la présence d'un éventuel embaumement du sujet inhumé dans le contenant en plomb, ou l'identification des restes mis au jour dans la chambre inférieure par exemple. Une seconde phase de fouille, au sein d'un projet collectif de recherche, sera menée en 2020.

Reveillat Hélène



Bordeaux - Place Gambetta
Prise de vue vers le sud du fossé médiéval mis au jour le long de la place à l'est. A l'arrière-plan, la rue Bouffard, parallèle à la rue des Remparts (J. Masson)

BORDEAUX

Place Pey-Berland

Notice non parvenue

Piat Jean-Luc (Eveha)

CABANAC-ET-VILLAGRAINS

Mottes castrales de Cabanac

Le site des Casterasses de Cabanac-et-Villagrains, situé à environ 30 km au sud de Bordeaux, fait l'objet d'un projet de valorisation porté par la municipalité. Les vestiges sont constitués de deux mottes tronconiques, d'une plateforme quadrangulaire, d'une vaste basse-cour et d'un réseau de fossés défensifs. Les recherches archéologiques, engagées en fin d'année 2016, visent à enrichir nos connaissances sur les ouvrages de terre en Aquitaine et à appuyer la valorisation du site. La campagne de fouilles 2019 constitue la première opération d'une programmation archéologique triennale portant sur le site des mottes castrales de Cabanac-et-Villagrains. Elle fait suite à deux opérations de diagnostic archéologique qui ont eu lieu en 2017 et 2018 et à une prospection ayant eu pour objet l'inventaire des mottes castrales de la vallée du Gat mort (avril 2017).

L'opération 2019 visait à poursuivre les recherches engagées en 2018 sur la plateforme en terre située entre les deux mottes, en ouvrant plus largement la zone de fouilles. Plusieurs structures négatives ont été mises au jour au cours de ces deux campagnes : elles témoignent de l'existence de plusieurs bâtiments elliptiques sur tranchées de fondation et trous de poteau, dont les caractéristiques restent assez atypiques pour la région. Ces bâtiments trouvent en revanche de nombreux éléments de comparaison dans les fouilles d'habitats ruraux médiévaux de l'Est et du Nord de la France. Le recoupement des structures entre elles indique que ces bâtiments ont été plusieurs fois remaniés. Une zone de forge a également été détectée

dans la partie médiane de la plateforme. Elle se traduit par la fouille de foyers associés à des fosses-dépotaires et de couches stratigraphiques charbonneuses contenant de très nombreux déchets de post-réduction du métal (scories de forge, battitures essentiellement lamellaires, fragments de paroi de four). Ces données devront être complétées par la fouille de la partie sud de la plateforme en 2020.

Au moins quatre grandes phases d'occupation ont ainsi pu être identifiées au cours de cette opération. L'occupation de la plateforme ne semble toutefois pas avoir duré plus de deux siècles, comme en attestent les datations au radiocarbone et l'homogénéité du mobilier archéologique : ces éléments situent l'occupation de la plateforme entre la seconde moitié du XI^e siècle et la première moitié du XIII^e siècle, avec une forte densité de structures qui se sont succédé dans le temps.

Des carottages profonds, réalisés à l'emplacement présumé d'un fossé défensif ont par ailleurs permis de confirmer son existence et d'en étudier le profil et les dynamiques de comblement (Carole Vissac, GéoArchÉon). Ce fossé, qui ferme le site à l'ouest, mesure environ 10 m de largeur et adopte un profil en V, contrairement aux structures fossoyées à fond plat de la motte est et du fossé est-ouest. La méthode, qui a fait ses preuves en 2019, pourra être à nouveau mise en œuvre en 2020 afin de déterminer le tracé d'autres structures fossoyées.

Soulard Laura

CARBON-BLANC

Avenue de Bordeaux

Moyen Âge,
Époque moderne

Un diagnostic archéologique a été prescrit avenue de Bordeaux, entrée de ville, à proximité de la sortie 45 de la rocade, par le service régional d'archéologie, en raison de la proximité de vestiges gallo-romains et médiévaux. Cette opération précède la construction de logements sur les parcelles AP 154, AP 155, AP 156, AP 160 et AP 161.

Les différentes parcelles ont été regroupées en deux zones.

La zone 1 comprend les parcelles AP 154, AP 155 et AP 156 et a fait l'objet de trois tranchées orientées est-ouest. Ces dernières se sont avérées vierges de structures antérieure au XX^e siècle.

La zone 2, qui regroupe les parcelles AP 160 et

AP 161, a fait l'objet de deux tranchées, une orientée nord-sud qui ne présentait aucune structure antérieure au XXe siècle, et une est-ouest qui s'est avérée positive. L'existence de vestiges anciens a entraîné la réalisation de deux petites tranchées supplémentaires de faible profondeur.

Ces tranchées ont permis de mettre en évidence huit sépultures individuelles, un « amas » et quelques fosses non fouillées correspondant probablement à des sépultures (présence de restes humains non identifiables).

Le seul mobilier datant recueilli sont des épingles pour linceul. Elles permettent d'attribuer ces sépultures à une période comprise entre le XIe et XVIIIe siècle. La découverte de deux sols dits « à l'écu » de Louis XVI, dans une fosse venant perturber un « amas d'ossements », laisse supposer que la zone funéraire n'est plus fréquentée à la fin du XVIIIe siècle. De plus, la présence sur le cadastre napoléonien de 1824, d'une ferme (présente actuellement sur la parcelle voisine) semble confirmer cette hypothèse.

Compte tenu de cette datation large, il est difficile de rattacher ces inhumations à un fait historique. À titre d'hypothèse, elle pourrait être liée à l'occupation de l'abbaye de Bonlieu (sépultures de moines), au

dispensaire pour pèlerins situé en bordure de voie ou encore au village dit « villages des reliques » qui serait localisé à proximité de l'ancien bâtiment gallo-romain. Cet ensemble funéraire peut également être associé à la communauté lépreuse sensée être présente à proximité de la zone fouillée (Fay 1910, Tassin 2019).

Il pourrait être aussi rattaché au village de « Charbon-blanc » créée à partir du début du XVIe siècle. En effet, les habitants du Bourg, n'ayant pas d'église, se rendaient à l'abbaye pour les offices religieux. L'église du bourg ne fut construite qu'en 1848 (Castex, Trémolet 2002).

Tassin Aurélie

- Castex, Y. Trémolet (A.-M.), Histoire de Carbon-Blanc, Comité de jumelage Carbon-Blanc, 2002, 83p.
- Fay, H.-M. *Histoire de la lèpre en France, lépreux et cagots du Sud-Ouest, notes historiques*, H. Champion, Paris, 1910, 784p.
- Tassin A. *Carbon-Blanc avenue de Bordeaux, entrée de ville (du 11 juin au 24 juin 2019)*, rapport de diagnostic, Bordeaux centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole, 2019, 102p.

Époques moderne
et contemporaine

FARGUES-SAINT-HILAIRE Déviation RD 936, Phases 1 et 2

Le tracé de déviation de la RD 936, à Fargues-Saint-Hilaire, longe au nord la route historique passant en ligne de crête d'un plateau culminant autour de 80 m NGF. Ces flancs sont constitués de coteaux vallonnés typiques de la région naturelle de l'Entre-Deux-Mers et plusieurs ruisseaux y prennent leurs sources. Le développement de la ville s'est principalement fait à l'Époque contemporaine le long de cet axe, au détriment du noyau paroissial de Fargues, situé légèrement plus au sud. Les indices d'occupations humaines passées sont rares, voire inexistantes dans le secteur investigué et les découvertes archéologiques anciennes les plus proches sont situées à plus de 1,5 km du tracé.

Le département de la Gironde prévoit l'aménagement sur place de la section ouest de la route actuelle, via l'adjonction de 25 846 m². Il envisage également la réalisation d'un tracé neuf couvrant 168 065 m². Les deux phases d'interventions archéologiques ont abouti à la réalisation de 171 tranchées, majoritairement implantées de part et d'autre de la future bande de roulement. Elles couvrent une surface ouverte équivalente à 3,7 % de l'emprise totale du projet.

Elles ont permis la reconnaissance d'une stratigraphie homogène, composée en partie supérieure

d'une couverture loessique localement recouverte par des colluvions sur l'ensemble du tracé. Les occurrences archéologiques recensées sur les 3,9 km de ce transect est/ouest sont au nombre de 25. Elles se répartissent sur l'ensemble du tracé, sans zone de concentration bien marquée pouvant définir l'emplacement d'un site. Les deux éclats de silex taillés découverts dans les horizons B d'accumulation ne constituent pas des indices probants d'occupations préhistoriques ou protohistoriques anciennes à proximité. La grande majorité des indices archéologiques mis au jour correspondent à des structures agraires récentes, sous la forme de fossés drainants, de voiries et parcellaires, de murets de même fonction, ainsi que des fosses et foyers liés à des travaux d'essartage destinés à la mise en culture des terrains. Une cabane de vignes d'Époque contemporaine constitue le seul témoignage d'un bâti structuré sur l'ensemble du futur tracé.

Duphil Vincent

LE FIEU

Vignes du Juge

Notice non parvenue

Beausoleil Jean-Michel (Inrap)

GUÎTRES

Rivière l'Isle

Le but générique de la prospection subaquatique dans l'Isle, au niveau de Guîtres, était la réalisation d'un inventaire diachronique des mobiliers/vestiges archéologiques, du lit mineur et du lit majeur, associé à un repérage archéologique plus large à l'échelle des berges de la rivière.

Suite à une première prospection sonar en 2016, qui a permis de localiser des épaves et quelques concentrations de pieux, nous nous sommes concentrés pour l'année 2017 sur un alignement de pieux en bois et de palplanches.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées – *quai, berges stabilisées anciennement, etc.* – sans que l'on puisse trancher.

Ces hypothèses étaient tout à fait viables car le port de Guîtres a été un chantier de construction de gabarres très actif jusqu'au XIXe siècle.

En corollaire, il faut souligner que Guîtres est également un point de ruptures de charges pour la navigation sur l'Isle. Le commerce de nombreuses denrées et matériaux (sel, avoine, froment, farine, café, houille, peau de bœuf, sucre, savon, poivre, vin, céramiques etc.) était largement développé depuis Périgueux en direction de Bordeaux et vers l'estuaire. Autant d'éléments qui sous-tendent l'aménagement de

structures complexes et dont notre découverte pourrait être un exemple.

L'opération de 2018, qui s'est étalait jusqu'en 2019 a eu pour objectif la réalisation d'une cartographie sonar et d'une bathymétrie plus précise de la zone étudiée, afin de permettre la caractérisation de cet ensemble. Un prélèvement de plusieurs pieux en bois a permis de réaliser des datations au carbone 14. Cette dernière nous a révélé des dates autour de la fin du XIXe siècle. Des recherches documentaires ont été réalisées en archives mais cela n'a pas permis de trouver de documentation sur un aménagement particulier à cet endroit.

En l'état actuel des choses, cet aménagement doit correspondre à des aménagements permettant de renforcer les berges. La construction du canal de Laubardement en amont de notre découverte, à quelques kilomètres seulement, n'est peut-être pas étranger à l'aménagement que nous avons retrouvé. En changeant le débit de la rivière sur ce secteur, les berges ont dû être rapidement sapées ; des travaux de stabilisation ont alors dû être engagés.

Morin Vanessa

Époques moderne
et contemporaine

LIBOURNE

Place Joffre, square du XV Dragon

La place Joffre constitue la porte d'entrée au sud à la bastide de Libourne fondée au XIIIe siècle. Dans le cadre d'une campagne majeure de travaux amorcée par la ville, une consultation-projet lancée en 2019 prévoit un réaménagement du square du XVe régiment de Dragon, situé en partie centrale de ce domaine public non cadastré. D'une superficie totale de 6700 m², l'emprise concernée par cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit historiquement « hors-les-murs ». Ces terrains de vignes, jardins et terres incultes, autrefois appelés *la Fosse du Puch*, auraient appartenu aux frères mineurs du couvent des cordeliers pendant le Moyen Âge. Ils sont situés en limite extérieur des fossés d'enceinte, face à l'ancienne porte Saint-Emilion. Cette dernière fut probablement

implantée sur un axe ancien, traversant la bastide de part en part en son centre au niveau des actuelles rues Victor Hugo et Thiers et menant en direction du sud au quartier de Condat, où des vestiges antiques ont été découverts par le passé. La place Joffre est ainsi susceptible de pouvoir livrer des témoignages d'époques antérieures à l'établissement de la ville médiévale. Il est également fort probable qu'elle recèle des vestiges plus récents, liés dans un premier temps à la création au début du XVIIIe siècle de la route royale allant de la porte Saint-Emilion vers Bergerac, puis consécutivement à l'installation des Casernes dans la seconde moitié de ce même siècle.

Seulement trois tranchées ont pu être réalisées sur un espace de 810 m², périphérique au kiosque

central construit en 1900. Elles représentent une surface sondée de 52,43 m², équivalente à 6,47 % de l'emprise disponible. Les résultats de ces investigations apportent au final extrêmement peu d'informations complémentaires à l'étude des documents d'archive, en ce qui concerne l'occupation ancienne de ces terrains. Ils révèlent une terrasse pléistocène peu profonde, sur laquelle se superposent un horizon holocène tronqué par des successions de sols de cultures peu épais via des apports de remblais, et des niveaux de circulation extérieurs. Les rares anomalies ou perturbations peu profondes remarquées correspondent soit à

d'anciennes tranchées de réseaux, soit à des fosses dépotoirs contemporaines. Les remblais contiennent en outre de très rares indices mobiliers remobilisés, attribuables à des périodes plus anciennes (Bas Moyen Âge et Préhistoire ou Protohistoire récente).

Ce diagnostic aura néanmoins permis de réaliser les premières observations archéologiques du sous-sol de cette périphérie sud de la bastide, en prévision d'éventuelles futures interventions liées aux travaux d'enfouissement de réseaux sur les cours attenants.

Duphil Vincent

Époques moderne
et contemporaine

LIBOURNE

39 Rue Jean-Jacques Rousseau

Chapelle des Cordeliers

Cette opération intervient dans un contexte propice à la redécouverte de cet édifice. Inscrite au titre des Monuments historiques en 1984, la chapelle des Cordeliers ne conserve que deux travées de son plan initial. Ces dernières ont fait l'objet d'une campagne de restauration de la façade et d'une partie de leur toiture. Compte tenu du report des travaux durant le dernier trimestre 2019, un seul sondage test a pu être réalisé. La zone concernée se situe dans la travée Nord-Ouest, au niveau de l'entrée principale de la chapelle lorsqu'elle était encore en activité. Le choix de cet emplacement devait permettre de découvrir partiellement différents niveaux d'occupation et affiner la chronologie de ce lieu au regard des sources textuelles.

Bien que limité dans sa durée et dans sa superficie, le sondage a livré des premières données archéologiques prometteuses.

Une première occupation est composée d'un pavage et d'une zone agencée de galets. Il s'agit du niveau de circulation actuel. Cette aire présente des traces de combustion : peut-être une aire de charbonnage (à préciser ultérieurement) qui pourrait dater du XXe siècle.

La deuxième occupation constatée, s'est révélée fortement perturbée par l'installation de ce pavage. Des structures au niveau du mur d'entrée sont apparues mais les observations sont encore trop partielles pour permettre une lisibilité et une interprétation concernant d'éventuelles modifications sur ce passage.

Parallèlement sont apparues très rapidement des poches de restes osseux humains déconnectés, associés à ce qui pourrait être les restes du pavage

de la chapelle du XVIIIe siècle. Une première étude anthropologique entreprise sur les éléments les plus caractéristiques signale la présence d'au moins cinq individus : deux sujets adultes (dont au moins un individu de sexe masculin et un autre présentant des lésions dégénératives de type arthrose) et trois sujets immatures (dont probablement un périnatal, un enfant d'environ deux ans et un plus grand pouvant être âgé entre 11-12 ans).

Même si à l'heure actuelle, cette étude n'a pas permis de découvrir des éléments de pavage en place, les nombreux éléments de terre cuite observés sur les deux niveaux d'occupations peuvent s'apparenter à des carreaux de pavement. Quelques tessons de céramiques et de verre ont aussi été découverts, ainsi que l'extrémité d'une épingle de linceul.

Tous ces éléments attestent de la présence d'un niveau sommital fortement perturbé mais laissent aussi présager que ce niveau pourrait sceller une stratigraphie encore en place. En effet, la Chapelle des Cordeliers de Libourne ne déroge pas à ce type de contexte funéraire, en offrant aux notables de la ville un lieu d'inhumation durant de nombreux siècles.

Pour 2020, une nouvelle autorisation sera sollicitée afin de confirmer ou non, le potentiel de ce lieu. Ce travail pourrait aussi déboucher sur une problématique plus complexe à l'échelle de la bastide car les occupations médiévales et antérieures sont très peu documentées.

Rakotondramasy Marion

LIGNAN-DE-BORDEAUX

Eglise Sainte-Eulalie

Notice non parvenue

Piat Jean-Luc (Eveha)

LUGASSON Roquefort

Le site de Roquefort occupe un promontoire calcaire délimité à l'ouest par la vallée de l'Engranne et à l'est et au sud-est par le ruisseau de Fontarnaud ou Petite Engranne. Depuis le milieu du XIX^e siècle, de nombreuses découvertes ont permis d'attester de la longue période d'occupation du site depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque médiévale. L'ouverture d'une carrière à la pointe de l'éperon dès cette époque a entraîné la destruction d'une partie du site jusque dans les années 1950.

Au début des années vingt, l'abbé Labrie découvre des dalles d'un monument mégalithique jusqu'alors inconnu et procède à sa fouille avec l'aide d'ouvriers en 1922. De nombreux ossements humains, des perles en os, des poteries, quelques coquilles et des silex sont alors mis au jour. En 1971, Julia Roussot-Larroque effectue le nettoyage du dolmen jusqu'au dallage pour préciser le plan du monument, dans le cadre de l'important programme de recherche qu'elle dirige sur l'habitat néolithique de Roquefort entre 1968 et 1976. L'allée mégalithique de Roquefort mesure 14 m de long pour 1,4 m de large. Ouverte vers l'est, le plus long mégalithe d'Aquitaine se compose alors de 22 supports, d'une dalle de chevet ornée de cupules et de quatre dalles de couverture. Le dallage est formé de larges dalles mégalithiques. Le tumulus englobé dans un rempart d'époque indéterminé n'est pas véritablement étudié à cette occasion. De rares vestiges sont découverts lors de cette fouille. En 2018, dans le cadre du projet ANR MONUMEN (coord. V. Ard et V. Mathé), un relevé photogrammétrique 3D (A. Laurent) et une étude architecturale complète du monument (E. Mens) ont été réalisées.

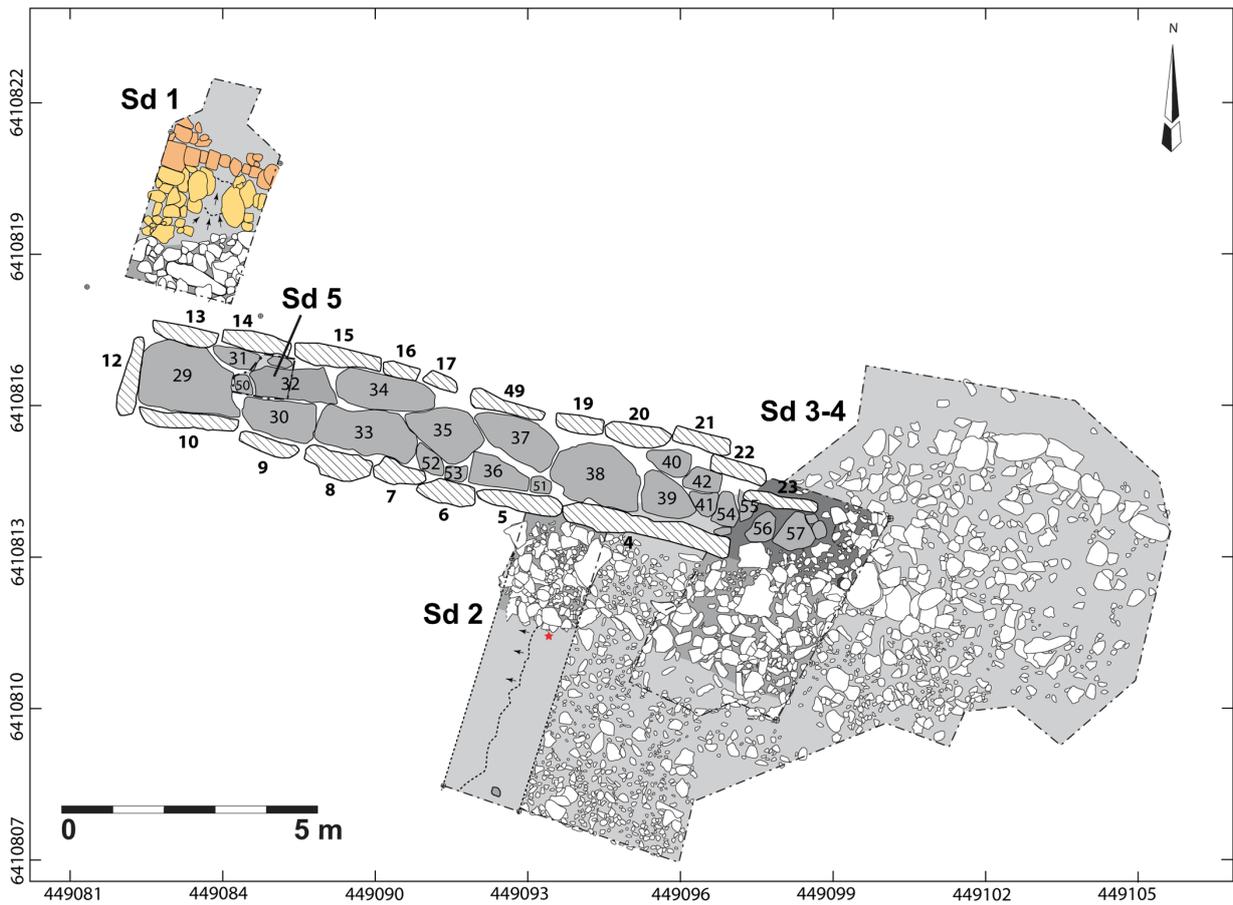
En 2019, le sondage mené par nos soins avait pour objectif d'approfondir les connaissances sur l'allée mégalithique de Roquefort sur la base des nouveaux questionnements ouverts par l'étude architecturale, tout en préparant les interventions de conservation/stabilisation du monument dans le cadre de la future mise en valeur du site. Quatre secteurs ont été investis. Ils concernent l'emplacement supposé du cairn (Sd 1 et 2), le secteur d'entrée du monument (Sd 3 et 4) et un sondage sous le dallage dans la chambre (Sd 5). Une

petite tranchée a également été ouverte sur le plateau à l'emplacement d'un fossé découvert par prospection géophysique.

Cette campagne de sondage, couplée à la poursuite de l'étude architecturale et technologique, a permis de renouveler sensiblement la connaissance de ce monument mégalithique emblématique du mégalithisme aquitain. Elle confirme l'importance de la dalle de chevet qui se démarque par la forme spécifique de son sommet, sa couleur rouge, sa plage de martelage et enfin ses cupules. La pente ascendante de l'entrée vers cette dalle lui confère un rôle central dans la dynamique architecturale. La mise en évidence d'une huitième cupule inédite renouvelle la perception de la gravure dont la position couchée suppose un geste de recyclage, sans doute d'une stèle à l'air libre. Cette question du recyclage a également été soulevée par le mégalithisme et la morphologie des dalles formant le dallage du monument, entièrement dégagé lors de cette campagne. L'étude architecturale et le sondage 5 sous le dallage révèlent également que ce dernier a été mis en place depuis la dalle de chevet vers l'entrée, après la mise en place de niveaux de petits blocs destinés à caler ces grands monolithes. Le cairn apparaît quasi entièrement détruit suite à l'installation du rempart, daté au cours de cette campagne de l'époque médiévale et non de la Protohistoire. Les prospections géophysiques ont permis par ailleurs la découverte d'un second dispositif de barrage du promontoire attribué au Haut Moyen-Âge. Il s'agit d'un fossé, dont le sondage 2019 révèle qui a servi de tranchée d'implantation de gros poteaux de bois, sans doute une palissade monumentale. La campagne 2020 aura pour objectif d'achever l'étude du monument en recherchant d'éventuelles traces du cairn.

Les datations effectuées sur des ossements humains recueillis sous le dallage renvoient au milieu du 4^e millénaire avant notre ère, ce qui vieillit sensiblement l'édification de l'allée mégalithique jusqu'alors datée du 3^e millénaire (Néolithique final).

Ard Vincent



Lugasson - Roquefort

Plan général de l'allée mégalithique avec localisation des sondages (DAO V. Ard, E. Mens et H ; Vitté ; acquisition et traitement 3D H. Vitté et A. Laurent)



Lugasson - Roquefort
Vue du monument après nettoyage en début de campagne (cliché V. Ard)

Époque indéterminée

MÉRIGNAC

33, avenue Marcel Dassault

Cette opération de diagnostic est située sur un terrain partiellement boisé. Le projet d'aménagement occupe une emprise de 21590 m² destinée à accueillir une zone commerciale et des bureaux. Les quatorze tranchées ouvertes durant ce diagnostic ont uniquement révélé

un fossé correspondant à une organisation parcellaire mais sont dépourvues de tout mobilier archéologique permettant une attribution chronologique.

Etrich Christine

Époque contemporaine

PESSAC

Place Cardinal, rue Béranger

Le projet de constructions, sur une parcelle récemment morcelée en trois lots à bâtir, est à l'origine de la prescription du diagnostic. Située à Pessac, commune girondine située au sud-ouest de Bordeaux, la parcelle étudiée est localisée au sud-est de la ville, proche du centre et de l'ancienne église Saint Martin.

Sur l'emprise de 959 m², deux tranchées ont été réalisées. D'une superficie totale de 67 m², elles représentent 7 % de la surface prescrite (10,7 % de la surface accessible).

Les vestiges anthropiques sont limités à deux petites fosses datées d'après le mobilier du début du XXe siècle. L'étude géologique a permis d'identifier des formations alluviales anciennes constituées de sable et de graviers directement affleurant sous la couverture végétale.

Pons-Métois Anne

Chalcolithique,
Âge du Bronze

PESSAC

Avenue Roger Chaumet

Antiquité,
Époque contemporaine

La fouille archéologique a été réalisée par le centre archéologie préventive de Bordeaux Métropole entre septembre 2019 et janvier 2020, en préalable du projet de construction de plusieurs bâtiments à usage d'habitation collectif par Domofrance au centre-ville de Pessac, sur le site de l'ancien stade Jean Cordier à proximité de la voie ferrée et du tramway. Le terrain affiche un pendage régulier, du nord-ouest vers le sud-est, globalement comprise entre 36,50 m NGF et 34 m NGF. Au sud, l'avenue Roger Chaumet est bordée par le passage du ruisseau Artigon, qui peut constituer un vecteur favorisant à des implantations anciennes. L'emprise du projet, de près de 14000 m², a été entièrement décapée, ce qui a permis d'identifier des aménagements diachroniques, allant du Chalcolithique à l'Époque contemporaine.

La structure la plus ancienne correspond à une fosse située en partie haute du site. Celle-ci, de forme circulaire et présentant des parois verticales et un fond plat. La stratigraphie de la fosse suggère la présence d'un aménagement de type cuvelage. La structure a livré un ensemble céramique Campaniforme, comprenant des productions fines de style maritime associées à des vases inornés et à de la céramique commune. Une datation par radiocarbone réalisé lors

du diagnostic avait permis d'établir la chronologie de cette fosse entre - 2567 et - 2468.

Une occupation de l'Âge du Bronze ancien et moyen est également perçue et concentrée en partie sud-ouest du site. Elle est caractérisée par la présence de fosses et de trous de poteau, dont l'alignement et la régularité des creusements suggèrent un ou plusieurs bâtiments.

L'Antiquité est signalée par la présence un système fossoyé en partie sud-ouest du site. Il est constitué d'une branche principale nord-ouest/sud-est, dans laquelle vient se jeter une série de fossés parallèles, provenant de l'ouest. Ce système fossoyé, destiné au drainage du terrain, montre plusieurs épisodes d'entretien et de recusement. La position de celui-ci suggère que l'occupation auquel il est rattaché est situé à l'ouest de l'emprise, en direction du domaine de Camponac.

Le site n'a livré aucune structure attribuable à la période médiévale. Ce n'est qu'à partir de la fin de la période moderne et le début de la période contemporaine que le terrain est à nouveau marqué par de nouvelles structures anthropiques. Celles-ci sont principalement localisées en bordure orientale de l'emprise et se caractérisent par la présence de



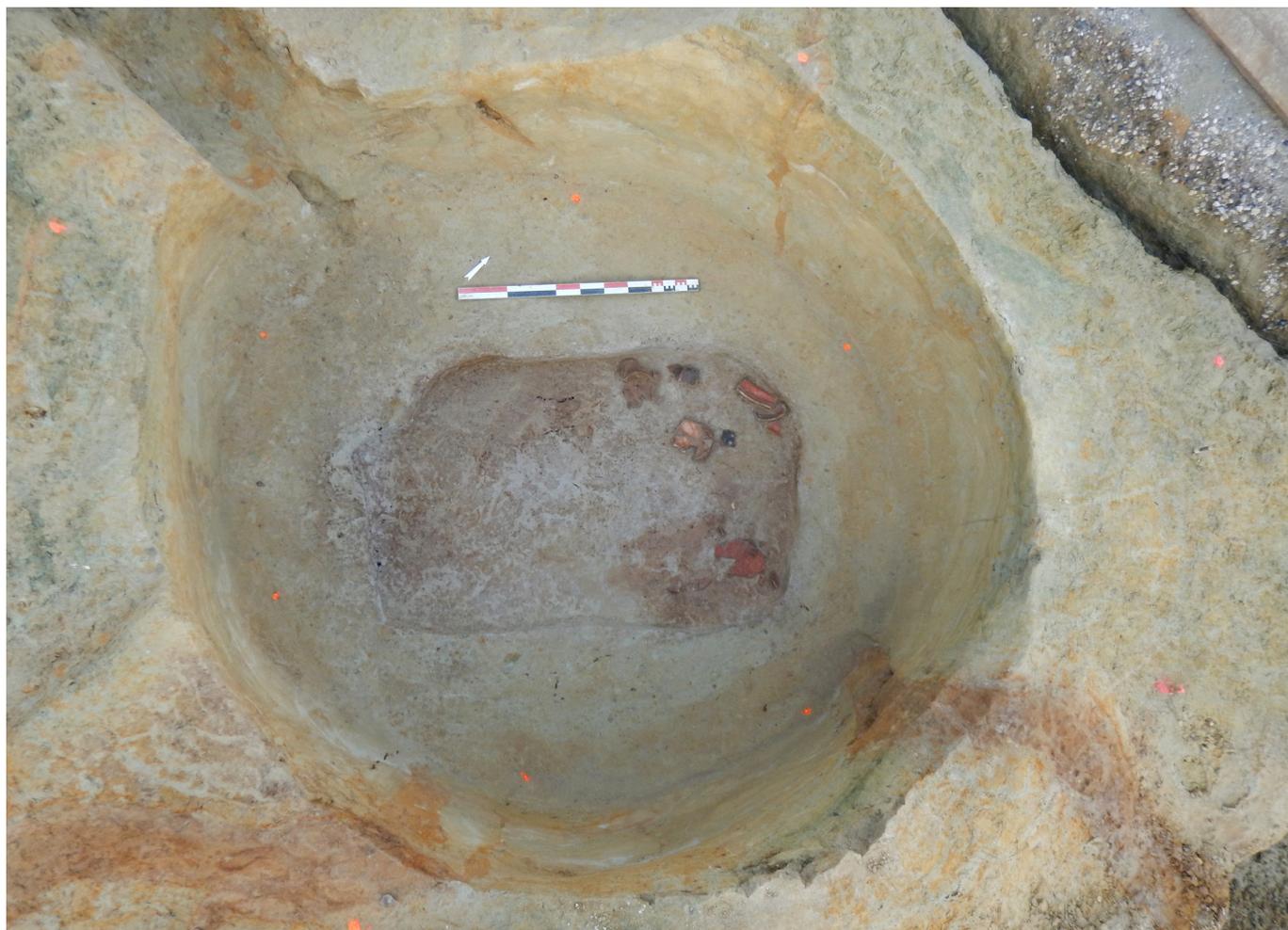
*Pessac - Avenue Roger Chaumet
Vue d'ensemble du niveau inférieur de la fosse campaniforme de l'avenue Roger Chaumet à Pessac (cl. M. Fabiani, Bordeaux Métropole)*

plusieurs fossés parallèles, marquant probablement des limites parcellaires et par quelques fosses dépotoirs du milieu du XIXe siècle. Cette zone correspond à un milieu rural, non loin du bourg de Pessac.

Par la suite, le secteur va subir de profondes modifications, dans un premier temps par l'installation

de la voie ferrée au nord, puis de la mise en place du stade Jean Cordier et enfin par la construction récente de la ligne de tramway.

Alcantara Aurélien



Pessac - Avenue Roger Chaumet

Vue des détails des vases écrasés dans le niveau inférieur de la fosse campaniforme de l'avenue Roger Chaumet à Pessac (cl. M. Fabiani, Bordeaux Métropole)

Moyen-Âge,
Bas moyen-Âge

PUJOLS
Place du 14 Juillet,
Place du Général de Gaulle,
Jardin terre du Château

Période récente,
Époque moderne

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le centre bourg. Le projet qui porte sur trois zones de travaux d'un peu moins de 15 000 m², a été reconnu à partir de sept tranchées qui représentent une surface ouverte de 140 m².

Malgré un contexte d'implantation favorable, aucun indice attribuable à la protohistoire n'a été identifié et seuls l'ancienne cour du château et le centre du bourg ont livré des occupations médiévale et moderne/contemporaine. La plus ancienne occupation, dans la haute-cour, est dense. Une grande quantité de mobilier, une batterie de silos, une fosse de nature indéterminée et un trou de poteau globalement bien conservés, ont été découverts à l'ouest parallèlement à des couches de remblais. Tandis qu'à l'est, des structures de drainage et une zone d'activité ou un foyer s'insèrent dans d'autres remblais plus épais encore. Les lots

céramiques récoltés sont homogènes et permettent de dater ces vestiges d'une même période soit, du XIVe siècle. Une distinction en terme de fonctionnalité est apparue à l'étude du mobilier céramique. La vaisselle à l'ouest est plutôt en relation avec la cuisson, voire le stockage tandis qu'à l'est, elle est plutôt liée au service. On recense également des objets en alliage cuivreux remarquables (un mordant de ceinture du XIV-XVe siècle et une plaquette indéterminée) et une monnaie indéterminée car mal conservée. Quant à l'occupation la plus récente, elle se situe sur la place du 14 juillet. Elle est matérialisée par des portions de murs et de sol qui représentent les restes d'une construction représentée sur le cadastre napoléonien. Le maigre mobilier la date du XVIIIe-XIXe siècle et un Louis XV, demi-sol dit « à la vieille tête » de 1768-1774.

Moreau Nathalie

QUEYRAC Le Blanc et Beynet

Le projet d'extension de la Gravière de Queyrac vers le nord-est, est à l'origine de la prescription du diagnostic. Queyrac est localisé au nord de la Gironde, dans la Médoc, entre les communes de Lesparre au sud-est et Montalivet au nord-ouest.

Le site est situé au nord-ouest de la commune, il est bordé au sud par la D 102 menant à Montalivet.

Sur l'emprise de 9 740 m², seize tranchées ont été réalisées. D'une superficie totale de 946,95 m² elles représentent 9,72 % de la surface prescrite. Le diagnostic s'est révélé négatif, aucun élément anthropique n'ayant été découvert.

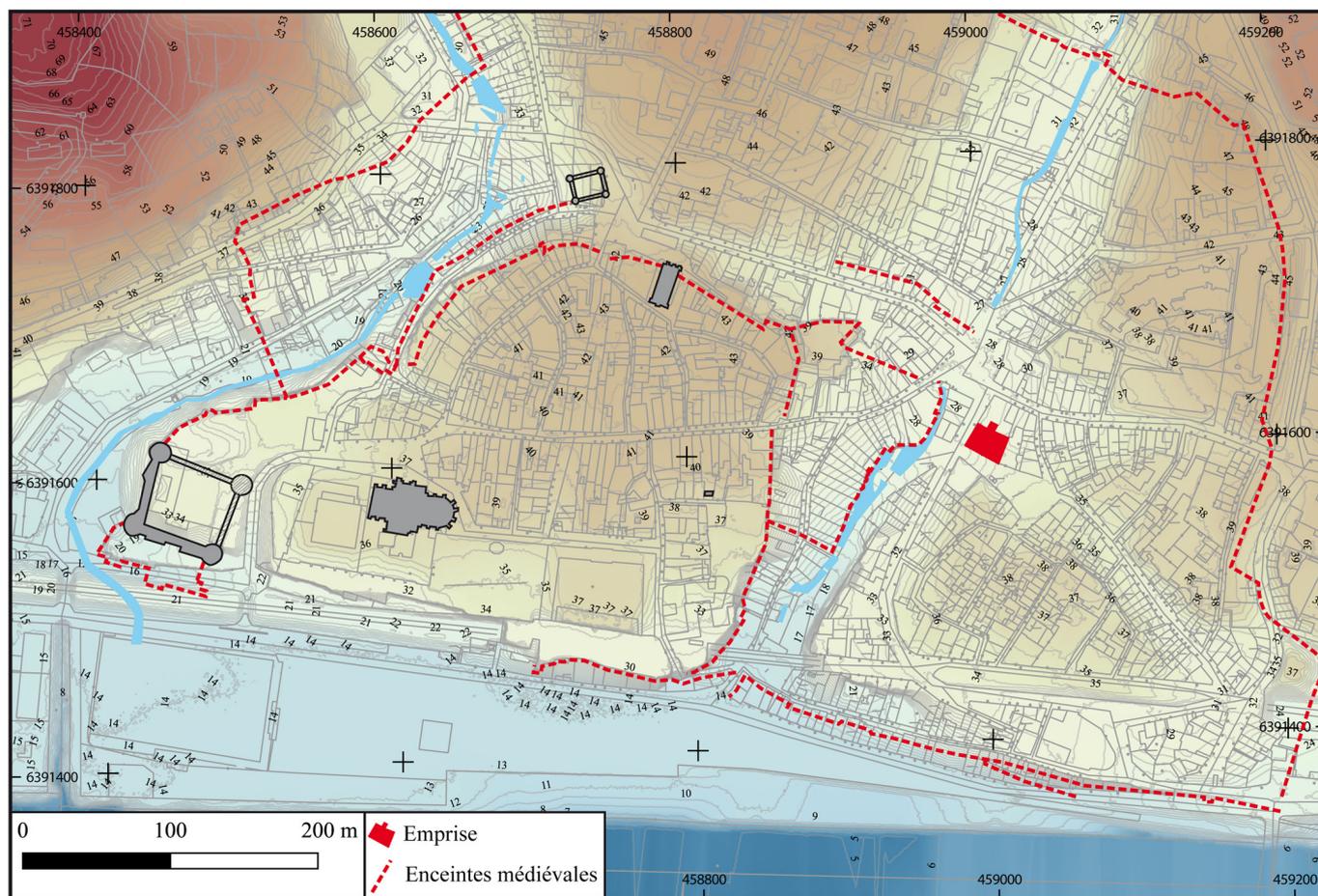
Pons-Métois Anne

LA RÉOLE 7 rue du Général Leclerc

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée au sein de la parcelle n°306 de la section AO du cadastre de La Réole. L'opération a été réalisée à l'initiative du Service régional de l'archéologie et du maître d'ouvrage.

L'emprise est située à l'extérieur de la seconde enceinte médiévale abritant le faubourg de la Salargue. Elle est située contre la berge du vallon du Pinpin à l'intérieur de l'enceinte du XIII^e siècle. Trois

sondages ont été réalisés au rez-de-chaussée dans l'immeuble concerné par un projet d'aménagement. Il est situé à l'arrière de la Caisse d'Épargne, rue du Général Leclerc, située entre la rue des frères Faucher et la rue Lagrave. Les stratigraphies ont été recueillies systématiquement à l'issue des creusements de tranchée, tant du point de vue archéologique que géologique. Les indices archéologiques mis au jour concernent les trois sondages. Le premier a recoupé



La Réole - caisse d'Épargne
027811-G00005, localisation du diagnostic sur le fond cadastral, topographique et historique réalisé à partir des données Lidar de l'IGN



*La Réole - caisse d'Epargne
027811-P00014, sondage 200, les blocs F1 et F2 sont posés sur la semelle de fondation F14, tire forts sur F2*

une stratigraphie d'une amplitude de 1,3 m. Elle révèle une séquence de colluvions anciennes. Sur ces dépôts une phase de remblais structurés recoupe les faciès sablo-graveleux du dépôt de pente. A la base de la séquence, le substrat calcaire n'a pas été atteint compte tenu des règles de sécurité. Le second sondage a mis au jour deux volumineux blocs se rapportant à deux grands appareils en calcaire munis de tirants métalliques. L'imposante structure est implantée sur le pied de versant qui domine la vallée du Pinpin. L'alignement perpendiculaire au versant de la vallée nous suggère, en toute réserve et compte tenu de l'exiguïté de la fenêtre d'observation que cette

structure puisse se rapporter à un monument arasé. Elle pourrait se rapporter à des bases de piles de pont ou passerelle. Autre hypothèse elle pourrait être associée à un soutènement de terrasses afin de contenir les dépôts de pente du versant de la vallée du Pinpin. Les trois sondages ont mis au jour des structures bâties et en creux. L'état de conservation des fondations des murs est bon malgré leur arasement. Leur localisation définit un quartier aménagé sur le versant ouest du vallon du Pinpin à une période qui reste à déterminer.

Migeon Wandel

SADIRAC Tioulet

Sur la commune de Sadirac, le nom du lieu-dit Tioulet évoque la tuilerie. Trois diagnostics et une fouille réalisés dans un rayon d'une centaine de mètres autour de l'emprise du diagnostic ont montré, pour la période XIII-XIVe et XV-XVIe siècles une activité de cuisson au sud (Gueriteau 2019) et probablement au nord-ouest à la fin du XIIIe siècle. (Elizagoyen 2012).

L'activité d'extraction dans le secteur semble s'être développée aux XVII-XVIIIe siècles impasse Tioulet (Gueriteau 2019) et aux XVIII-XIXe siècles à l'ouest de notre emprise.

À l'issue de ce diagnostic sur une parcelle de 481 m², deux fosses ont été découvertes, qui ne semblent pas résulter directement de l'activité potière du quartier de

Tioulet. Elles ne s'apparentent pas aux puits circulaires trouvés à proximité. De même, si elles comportent des fragments de parois de four confirmant l'intensité locale de l'activité potière, l'absence de rebuts de cuisson dans leur comblement empêche d'établir un lien entre ces structures en creux et l'artisanat potier. La présence de tessons céramiques plus probablement issus d'un contexte domestique suggère en revanche la proximité d'un habitat au XIII-XIVe siècle.

Un petit lot de céramiques attribué aux XVII-XVIIIe siècles et issu du niveau scellant la fosse 1 indique une seconde phase d'occupation, plus ténue, sur la parcelle expertisée.

Gineste Marie-Christine

- Elizagoyen V. Sadirac, Tioulet - *Rapport de diagnostic*. Pessac, Inrap Grand Sud-Ouest, 2012.

SADIRAC

Laurent Vidau

Cette opération de diagnostics archéologiques s'est avérée positive et, à plus d'un titre, intéressante. Dans le sous-sol des parcelles concernées, les deux tranchées effectuées ont révélé la présence de sept fosses dont certaines contenaient un riche matériel céramique. Ce matériel, proviendrait de rejets d'activités potières liées à des rebus de cuisson sur des lots quantitativement importants (sans échantillonnage préalable, se sont près de 1300 pièces qui ont été collectées). A ces produits relégués, sont mêlés quelques fragments de parois de four, laissant supposer la présence de structures de ce type à proximité des sondages.

Rappelons pour mémoire que le nom de Vidau est mentionné anciennement (1552) pour être celui d'une famille potière sadiracaise et que le site même « Laurent Vidau » hébergeait six fours à céramique du XVIIe au XIXe siècle. En outre, les observations faites sur les lots de céramiques issus de ces fosses soulignent non seulement l'homogénéité d'une production réalisée durant l'époque moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) mais relève aussi la présence d'un lot témoignant d'une production plus ancienne avec des éléments caractéristiques des XVe-XVIe siècles. L'ancienneté de l'activité potière dans le secteur de Laurent Vidau, dès la fin du Moyen-Age et/ou le début de l'époque moderne, se confirmerait fortement.

Par ailleurs, les remarques sommaires faites sur le bâti encore en élévation sur le site (voué dans le projet immobilier à des restructurations), montrent les inclusions d'éléments constitutifs pouvant relever des temps Modernes (baies, niches et placards) et dont les mises en place, pour certains, pourrait remonter au début de cette période (notamment un lavabo en pierre placé sous un arc plein cintre, potentiellement attribué au XVIe siècle).

La prise en compte de ces faits archéologiques, tant par les vestiges enfouis qu'ils représentent, que par les structures encore visibles dans le bâti existant, vient renforcer, à la suite des opérations antérieures, l'hypothèse que le quartier Laurent Vidau serait un foyer de production potière déjà bien constitué à l'époque moderne, et que sa mise en place pourrait se faire dès la fin du Moyen-Age. Ce secteur archéologique est donc à considérer comme un lieu sensible et favorable pour appréhender le développement de cette activité propre au territoire de Sadirac. En outre, les liens organiques entre l'activité artisanale et l'habitat domestique pourraient éventuellement y être mis en exergue sur les périodes concernées.

Scuiller Christian

Moyen Âge
(Moyen et Bas Moyen Âge),

SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC

Église paroissiale Saint-Aubin

Époque moderne
et contemporaine

La commune de Saint-Aubin-de-Médoc est au nord-ouest de Bordeaux. L'église paroissiale Saint-Aubin est en partie romane, avec un chevet hémicirculaire daté du XIIe siècle, à l'instar de la partie inférieure du clocher logé à l'angle nord-ouest de la façade (cf. fig.). La partie supérieure du clocher est attribuée au XIVe siècle et les piles du bas-côté nord sont des aménagements du XVe siècle.

L'édifice a été remanié, aux XVIIe et XVIIIe siècles avec l'ajout d'un bas-côté sud et une reprise du mur nord, puis au XIXe siècle avec une restauration du portail occidental et l'ajout d'un porche au sud et d'une sacristie au sud-est. L'église a été inscrite en totalité, en 2006, au titre des monuments historiques.

Cette église présente la particularité d'avoir été dotée, entre le XIIe et le XVe siècle, d'un



*Saint-Aubin-de-Médoc - Eglise Saint-Aubin
Vue du chevet prise vers le sud-ouest (J. Masson)*

aménagement singulier dans l'abside du chevet, où un sarcophage mérovingien a été installé en hauteur et suivant un axe ouest-est, porté par deux colonnes, dont une colonne engagée dans le mur de l'abside (cf. fig.). Ce sarcophage-reliquaire a été l'objet d'un pèlerinage voué à saint Aubin. C'est ensuite au cours du XVII^e siècle qu'un mur axé nord-sud a été installé pour recevoir un retable monumental, offrant ainsi une compartimentation interne au sanctuaire, isolant de fait l'espace accueillant le sarcophage reliquaire.

Un diagnostic a été prescrit en 2019 dans le cadre de travaux affectant le sol à l'intérieur de l'église. Les résultats informent surtout sur l'évolution du bâti de l'église, et peu sur les sépultures qui ont pu y être aménagées, le sol ayant été très remanié. Des vestiges de sols de circulation et de fondations de murs apparaissaient à de faibles profondeurs (dès 0,15 m) et les sépultures, quand elles sont en place, ont été repérées à des niveaux plus profonds (0,50 m). Certaines pourraient correspondre à celles

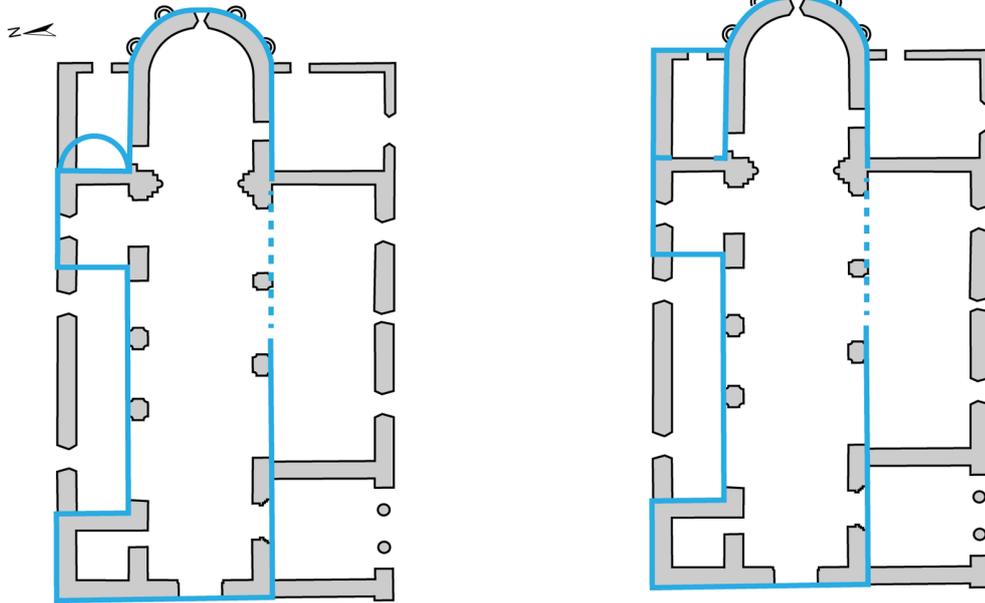
mentionnées dans les registres des XVI^e-XVII^e siècles et aucune sépulture médiévale n'a été observée.

En revanche, les unités bâties mises au jour, associées aux éléments conservés en élévation, permettent un regard neuf sur l'évolution de l'église au cours du Moyen Âge (cf. fig.).

Lors du diagnostic, la découverte des fondations d'un mur axé nord-sud d'une part, et d'autres sous la chapelle nord-est actuelle d'autre part, permettent de confirmer l'hypothèse d'un transept saillant au sud, ouvrant sur une chapelle orientée, le tout fonctionnant avec le chevet roman en élévation. L'actuelle chapelle nord-est, nommée localement « oratoire », correspondrait à l'agrandissement entre le XII^e et le XIV^e siècle de la chapelle préexistante ouvrant sur le transept. Dans la nef, la découverte d'un mur axé est-ouest révèle un premier agrandissement vers le sud, à placer entre le XV^e et le XVII^e siècle, avant l'élévation du collatéral actuel (XVII^e-XVIII^e siècles).

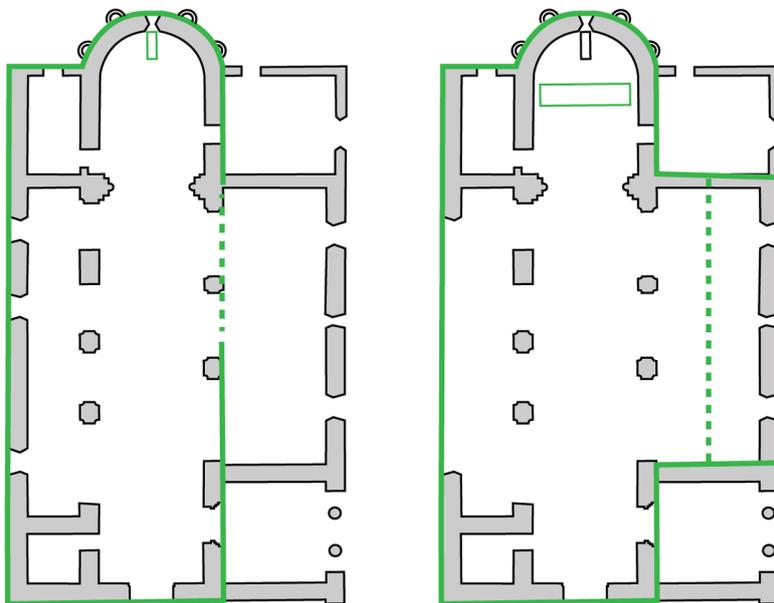
Masson Juliette

XIIe-XIVe siècles

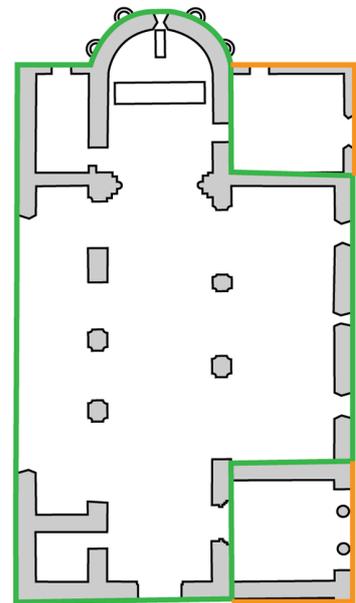


0 2m

XVe- XVIIIe siècles



XIXe- XXe siècles



Hypothèses d'évolution du plan de l'église du XIIe au XXe siècles.

Arrêté n°: 75-2019-0628 du 4 juin 2019
OA Patriarche n°: 027719

CAPBM-OA0105
SADMEG 2019

DAO : J. Masson

Saint-Aubin-de-Médoc
Eglise paroissiale

Saint-Aubin-de-Médoc - Eglise Saint-Aubin
Hypothèses d'évolution du plan de l'Eglise du XIIe au XXe siècle (J. Masson)



*Saint-Aubin-de-Médoc - Eglise Saint-Aubin
Vue du sarcophage reliquaire exposé dans l'abside, prise vers le nord-est (J. Masson)*

SAINT-ÉMILION 4 rue de l'abbé Bergey

Les immeubles situés au 4 rue de l'abbé Bergey ont subi d'importants travaux de rénovation et d'aménagement. Dans ce cadre, une couverture photogrammétrique a été réalisée sur les élévations extérieures et intérieures. Elle a servi de support à une étude archéologique du bâti dont les résultats sont toujours en cours d'exploitation. Des sondages ont été pratiqués entre les bâtiments afin de retrouver la trace d'une maison médiévale supposée.

Le premier sondage a livré les vestiges de plusieurs maçonneries composées de moellons et de pierre de taille indiquant des remplois. Le mobilier a révélé une forte concentration d'éléments céramique et de faune ainsi que du métal et de la malaco-faune en plus faible

quantité. Des carreaux peints ont également été mis au jour. L'ensemble du mobilier est en cours d'étude. Un trou de poteau circulaire, une petite fosse et un niveau de circulation ont été identifiés avant d'atteindre le socle rocheux qui constitue la limite de fouille. Il est percé par trois orifices qui pourraient être des témoins liés à une exploitation du calcaire. Le deuxième sondage a livré une très épaisse couche de remblai de terre contenant de nombreux éléments de TCA, de céramique, de faune et de malacofaune au contact de la fondation du mur de clôture de la parcelle.

Legaz Amaia



Saint-Emilion - Rue de l'Abbé Bergey
Fond du premier sondage avec percements et traces d'extraction du calcaire (Amaia Legaz, Hadès, 2020)

SAINT-ÉMILION La Madeleine

Les résultats archéologiques obtenus à l'issue de la sixième campagne de fouille sur le plateau de la Madeleine à Saint-Emilion permettent essentiellement d'affiner la gestion de l'occupation funéraire du cimetière (cf. fig.).

Seize nouvelles sépultures ont été mises au jour portant dorénavant à 207 le nombre de tombes référencées sur le site. Vingt sépultures ont été fouillées au cours de cette nouvelle campagne. L'accent s'est porté cette année sur la fouille des caveaux pourrissoirs à l'aide des plateformes. Le fond a été partiellement atteint mais les investigations ne sont pas encore terminées.

La fouille des sépultures rupestres mises au jour dans le sondage 1 a été engagée (cf. fig.). Deux analyses radiocarbone ont été menées sur les individus inhumés dans les tombes rupestres. Les résultats indiquent clairement que ces contenants ont fait l'objet de réutilisation, confirmé, par ailleurs, par la présence

de réductions à l'intérieur des tombes et par le mobilier accompagnant le défunt (orcel).

Les investigations menées sur le bâti ont permis de cerner la mise en œuvre du contrefort d'angle sud de l'église ainsi que la lecture des parements des socles 4076 et 4077 situés sur le flanc sud de l'avant-corps. Un travail sur la restitution de l'édifice a été amorcé à travers une étude comparative menée sur les églises romanes présentes dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Saint-Emilion. S'il est encore difficile de trancher entre une nef voûtée ou charpentée, il semble par contre probable que le chevet de l'église ait été voûté. Ce dernier s'apparente aux nombreux chevets des églises girondines à abside polygonales marquées aux angles par des colonnes engagées. Pour ce qui concerne la restitution de la façade occidentale la tâche s'avère plus compliquée.

Sauvatre Natacha



Saint-Emilion - La Madeleine
Vue générale du site cliché E. VAUTHIER



*Saint-Emilion - La Madeleine
Vue des sépultures rupestres mises au jour dans le sondage 1, cliché S. MALPELAT, Hadès, 2019*

SAINT-JEAN-D'ILLAC **La Vignotte, impasse du Merle**

La parcelle étudiée est localisée au nord du hameau du Las sur la commune de Saint-Jean-d'Illac, sur le Plateau Landais entre Bordeaux et l'Océan Atlantique.

La zone d'investigation fait l'objet d'un diagnostic anticipé en vue d'un lotissement immobilier sur une superficie de 29 920 m².

Aucune entité archéologique n'a directement été collectée sur la zone de travaux, ni même dans la périphérie directe du projet. Néanmoins, à l'échelle d'un kilomètre, des occupations des périodes préhistorique, protohistorique (entre autres à Martignas-Sur-Jalles au nord) et médiévale sont connues.

Peu de vestiges sont détectés au terme de ce diagnostic, il s'agit principalement de fosses et de fossés de parcellaire qui s'alignent ou sont parallèles aux tracés des limites visibles sur le cadastre de l'été 1844. Hormis le matériel d'une structure du XXI^e siècle, le mobilier est quasiment inexistant.

L'examen du contenu d'une fosse mise au jour dans la tranchée 33 et l'étude documentaire qui lui est consacrée nous conduisent au premier conflit mondial. L'étude d'un flacon de médicament et l'analyse de fragments de journaux parviennent à resserrer la chronologie autour de 1918, un peu plus d'un an

après l'entrée en guerre des États-Unis et du premier débarquement de ses troupes à Bassens.

L'existence du camp de Souge au nord conforte l'hypothèse de latrines creusées dans le cadre d'exercices de l'armée américaine dans le secteur de Saint-Jean-d'Illac.

La présence potentielle d'engins militaires n'est donc pas à exclure dans l'emprise du projet et ses alentours.

Cavalin Florence

SAINT-LOUBÈS Barbeyrac

Le secteur à diagnostiquer se situe, dans la partie centrale de son territoire, sur le bord est du chemin de Saint-Aignan et sur la rive droite du ruisseau de Canteranne qui traverse la commune en serpentant du sud au nord pour finir par se jeter dans la Dordogne.

La parcelle à l'origine du projet forme globalement un rectangle d'environ 100 mètres de longueur pour une largeur de 70 mètres. Le tout occupe une superficie de 7687 m². Le terrain peut être considéré comme plan et son altitude oscille entre 27,50 et 28,50 m NGF. L'espace est tantôt arboré, tantôt engazonné selon les endroits.

L'intervention fait suite à un projet de construction immobilière. Treize sondages ont été réalisés, qui

ont permis de couvrir 12,5 % de la surface menacée. Leur largeur atteint 2,20 m alors que leurs longueurs oscillent entre 15 et 55 m.

L'intervention a permis de découvrir une dizaine de fossés parcellaires récents liés à l'actuel domaine dont l'origine remonte au début du XXe siècle. Il a également livré deux fragments de *tegulae* à la pointe sud du terrain qui témoignent sans doute de la proximité d'aménagements antiques. En revanche, pour le secteur étudié, on peut considérer le diagnostic comme totalement négatif en terme de vestiges anciens d'origine anthropique.

Sandoz Gérard

SAINT-MAGNE Lotissement Clos Marie-Jeanne

Cette opération de diagnostic est située dans les Landes girondines, sur la commune de Saint-Magne au lieu-dit « Champs du Bourg » sur un terrain dédié auparavant à l'horticulture domestique pour partie et à une friche arborée composée de grands pins et de feuillus. Le projet d'aménagement occupe une emprise de 8208 m² destinée à accueillir un lotissement réparti en onze lots auxquels s'ajoutent les voies d'accès. Sur les 15 tranchées ouvertes durant ce diagnostic, deux se sont révélées riches en vestiges fossoyés (15 trous de poteau, 2 fosses et 1 tranchée) et quatre ont uniquement livré du mobilier en épandage permettant de circonscrire l'occupation ancienne du secteur à une assiette d'environ 3000 m². Il s'agit d'un gisement rural daté du XVe-début XVIe. Bien qu'aucun sol d'occupation n'ayant été conservé, ce site offre de bonnes perspectives avec des structures en creux conservées entre 15 et 60 cm d'épaisseur et dont l'apparition se situe à 70 cm sous le sol actuel, au niveau des sables gris alluviaux.

La céramique culinaire et la vaisselle de table mise au jour témoignent d'un caractère domestique mais la fonction et l'activité développées sur ce site n'ont pu être

clairement établies en l'absence d'outils à l'exception d'un petit coin en métal.

Si les nombreux fragments de tuiles canal découverts pouvaient appartenir à de possibles toitures en terres cuites, les rares moellons en garluche mis au jour vont plutôt dans le sens d'un bâti et de murs en matériau périssable fondé sur poteau dont le dispositif demande à être caractérisé.

En outre, la conservation du pieu en bois baignant à la surface de la nappe phréatique qui s'ouvre à 1,25 m de profondeur constitue un atout en faveur de la préservation d'autres éléments organiques tels que les cuirs, le bois, les graines etc. Ces perspectives et d'éventuelles analyses paléo-environnementales pourraient fournir des indices quant à l'activité développée sur le site. Ces dernières permettraient également de déterminer l'évolution du régime hydrographique du ruisseau de la Lecte et son incidence sur l'installation des anciens occupants dans ce secteur.

Le mobilier céramique témoigne quant à lui d'apports locaux avec des céramiques modelées mais également d'échanges avec le nord de la vallée de la Garonne comme le montre la présence de poteries de Sadirac et de la pièce en silex. Ce gisement atteste

donc une ouverture sur des biens de consommations largement diffusés hors du territoire landais.

Si sa vocation demeure pour l'heure indéterminée, ces vestiges évoquent un habitat rural de dimension réduite, relativement modeste qu'il est trop précoce en l'état actuel de nos investigations de caractériser d'aériel. Il présente, cependant un intérêt particulier dans la mesure où il est chronologiquement contemporain

de l'aériel de Guiraute fouillé entre 2005 et 2008 dans le cadre du PCR sur l'occupation humaine des Landes de Gascogne. Ces résultats positifs offrent donc une perspective intéressante et s'inscrit dans la collecte de données sur ces habitats vernaculaires des Landes de Gascogne de la fin du Moyen Âge.

Etrich Christine

Époque contemporaine

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

Galaxie IV, avenue de Mazeau

Un diagnostic archéologique a été prescrit à l'emplacement d'une future ZAE située avenue de Mazeau sur une surface de 41038 m². 47 tranchées ont été réalisées couvrant une superficie correspondant à 5,6 % de la zone prescrite et à un peu plus de 7,1 % de la zone accessible.

Les rares éléments de mobiliers mis au jour au cours de l'opération sont datables du XXe siècle.

Treize entités archéologiques ont été découvertes. Il s'agit pour l'essentiel de fossés en lien avec l'exploitation agricole récente du terrain (bornages des lots cultivés, espaces de circulations des engins agricoles...). Ces structures apparaissent directement sous la terre végétale ou bien sous les terres de labours, entre 0,12 et 0,56 m de profondeur par rapport

au sol actuel. Les vestiges situés dans les anciennes zones en culture ont souffert des travaux agricoles ce qui s'est répercuté sur leur état de conservation.

L'occupation humaine du secteur semble assez récente, le toponyme « Maison Neuve » situé non loin du site, visible sur les cartes de Belleyme et de Cassini irait dans ce sens (au moins pour les périodes historiques). Le terrain diagnostiqué ne semble pas particulièrement propice à l'exploitation agricole, les niveaux naturels apparaissant assez haut (entre 0,25 et 0,60 m de profondeur, moyenne située autour de 0,45 m). Ceci pourrait expliquer l'installation tardive de l'homme dans les environs.

Bonnenfant Jérémy

SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET

Guillot-Nord et Sud

Cette intervention fait suite à un projet d'extension de carrière réalisé par la société Gaïa.

Le secteur à diagnostiquer se situe à l'extrémité nord de la commune, aux lieux-dits « Guillot nord et sud » c'est-à-dire dans la plaine alluviale de la Garonne, sur la rive gauche du fleuve et à 7 km de son cours. La zone à sonder consistait en un grand espace trapézoïdal de 340 m de longueur sur 190 m de largeur agrémenté d'une bande d'accès de 300 m sur 45 m. Les trois parcelles concernées occupent ainsi une superficie de 62 000 m² sur un terrain qui présente une très légère pente nord-sud de moins de 1 %. Il est occupé par un couvert forestier composé de plantations de pins. Le terrain a fait l'objet de 141 sondages dont trois seulement se sont révélés positifs.

Ces trois sondages ont permis de mettre en évidence un ouvrage majeur. Il s'agit d'un segment de voie antique, encore visible dans le paysage sous la forme d'un talus de 0,50 m à 1 m de hauteur. Cet ouvrage, repéré sur la couverture Lidar aussi bien que

lors des prospections pédestres, se dispose selon un axe rectiligne nord-ouest / sud-est orienté à 306° environ et attesté sur près de 2 km de longueur entre les communes de Saint-Selve, Saint-Michel et Virelade.

Une coupe perpendiculaire a été pratiquée et a fait l'objet d'un relevé détaillé et d'une série d'orthophotos.

Ceci a permis de définir son mode de construction ; l'espace de la chaussée, reprenant un talus naturel, est délimité par deux lignes de pieux plantés verticalement destinés à maintenir le sable en place. Ces lignes de pieux sont disposées parallèlement et à 6 mètres l'une de l'autre. La chaussée est ensuite constituée par un apport de grave sableuse mêlée de chaux puis recouverte de galets. Les bords sont sans doute légèrement décaissés et sont plus ou moins stabilisés par des apports de remblais d'aliôs. Les fossés bordiers sont inexistantes étant donné la nature extrêmement perméable du substrat sableux.

Cette voie, dont l'existence était supposée depuis longtemps correspond à un axe nommé « Chemin

Gallien » dont on retrouve la trace dans les parcellaires anciens ou plus récents. Elle semble correspondre à l'itinéraire dit « Hiérosolymite », voie impériale qui reliait Bordeaux à Jérusalem en passant par Toulouse

et Narbonne. Elle reliait de manière plus proche, Bordeaux à Bazas.

Sandoz Gérard

Époque indéterminée,
Toutes périodes

SALAUNES Maine Vieux, Le Rosier et Grands Champs

Le projet de construction du lotissement Domaine de Bédillon aux lieux-dits Maine Vieux, Le Rosier et Grands Champs à Salaunes est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique sur 40722 m².

La commune de Salaunes implantée dans les Landes girondines est peu documentée et son origine remonterait à une seigneurie du début du XVI^e siècle. La surface diagnostiquée se situe à environ 600 m à l'ouest du bourg. Une sépulture supposée médiévale au nord de l'emprise, au lieu-dit *Loc Vieil*, et une mention d'une occupation néolithique sur le territoire communal sont les seuls indices d'occupation. Le développement de la forêt des Landes au XIX^e siècle a en outre fortement modifié la commune de Salaunes et de nombreux fossés de drainage (crastes) jallonnent son territoire.

Les soixante tranchées du diagnostic archéologique Maine Vieux, Le Rosier et Grands Champs ont mis en

évidence des traces de fréquentation protohistoriques, mais seulement neuf tessons de céramique ont été retrouvés, dans deux fosses de dimensions non comparables et espacées de 160 m. L'anthropisation de Salaunes pourrait donc intervenir dès l'époque protohistorique, le diagnostic ne révélant toutefois aucune structuration précise de l'espace. L'époque médiévale est également représentée par des fosses, des trous de poteaux et un fossé mais le faible nombre de céramiques (dix-huit) ne permet pas d'obtenir un ensemble cohérent pour cette période, d'autant plus que ces tessons ont été observés sur l'ensemble de l'emprise. D'autres structures en creux n'ont livré aucun mobilier et n'ont donc pas de chronologie précise.

Tregret Mathieu

LA TESTE-DE-BUCH Dune du Pilat

Notice non parvenue

Jacques Philippe (BEN)